

LE PLESSIS- TRÉVISE

2021

GUIDE PRATIQUE



34 rue Louis Lenoir, 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Tél. : 01 49 41 90 20

villierssurmarne@stephaneplazaimmobilier.com



Grâce à vous, on a des étoiles plein les yeux.



Estimation
gratuite*

Crédit photo : Sébastien Girard

Un grand merci de nous avoir élus Agence Immobilière de l'année

AVEC UNE BONNE

BEËCO,
VOUS VENDREZ
PLUS TÔT

QUI ESTIME
BIEN,

VEND
BIEN

BON
MANDAT,
BON

DÉPART!

DÉCOUVREZ COMMENT MIEUX VENDRE VOTRE BIEN
AVEC NOTRE MANDAT À LA CARTE.





ASSISTANCE IDÉAL TRAVAUX

PLOMBERIE / CHAUFFAGE / ÉNERGIE RENOUVELABLE
DÉPANNAGE / ENTRETIEN / INSTALLATION

ECO-ARTISAN CERTIFIÉ RGE ET RESPONSABLE GAZ



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION



15 rue Lafayette
94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
06 42 52 27 27
a.ideal.travaux@gmail.com
www.assistance-ideal-travaux.com



**NÉGOCIANT INDÉPENDANT
MULTI-SPÉCIALISTE EN ILE-DE-FRANCE**



**MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION**

- Façade
- Gros Œuvres
- Isolation
- Plâtrerie...

**AMÉNAGEMENT
HAUT DE GAMME**

- Carrelages
- Parquets
- Pierres
- Portes...

📍 8, Rue Clément Ader - ZA Ponroy
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

☎ 01 49 62 16 00

🌐 www.groupe-cfm.fr



FAST GAZ

Chauffage - Plomberie - Installation - Dépannage

**90, avenue André Rouy
94350 Villiers-sur-Marne**

**01 49 30 23 17
fastgaz94@gmail.com**

2021-22

ÉDITO



Didier DOUSSET
Maire du Plessis-Trévisse
Conseiller régional
d'Île-de-France

Je suis heureux de vous présenter l'édition 2021 de notre guide municipal.

Excellent mémento de l'ensemble des services mis à la disposition des Plesséens, il est rapidement devenu un outil indispensable, tant pour ceux qui ne maîtrisent pas totalement Internet, que pour les adeptes du web qui y verront un excellent complément au site lepllessistrevise.fr récemment relooké.

Améliorer certains services ou en mettre en place de nouveaux, pour toujours mieux vivre au Plessis, est le fil rouge de l'action de votre Municipalité. Celle-ci serait vaine si nous ne vous permettions pas d'y accéder facilement.

Ce guide 2021 sera donc pour tous l'assistant idéal qui saura répondre quotidiennement aux petites interrogations de la vie courante.

Que vous soyez Plesséens de longue date ou que vous veniez d'emménager dans la commune, cette nouvelle édition vous accompagnera aussi bien dans vos démarches administratives que dans la recherche de vos moments de détente et de plaisir.

Faites-en bon usage...

Bien fidèlement,
Didier Dousset

BRASSERIE RILES



Notre établissement Le Carré Pointu vous accueille tous les jours du lundi au samedi de 7h à 21h. Venez déguster notre cuisine traditionnelle française ou encore notre couscous et tajine sur place ou à emporter. Bien sûr, vous pouvez privatiser le restaurant !

N'hésitez pas à nous contacter
au 01 49 62 90 19
ou 06 17 42 79 78

À très bientôt !

**Vous souhaitez vendre en toute sérénité ?
Concrétisons votre projet immobilier ensemble.**



Estimation offerte
sans engagement



Visite virtuelle
360°



100% de réussite
sur les mandats
exclusifs



Diagnostics
immobiliers offerts



Christophe CHABRAUD

Conseiller en immobilier

📞 06 48 06 40 16

✉ christophe.chabraud@sextantfrance.fr

 **SEXTANT**

l'immobilier comme vous l'imaginez

★ **Trustpilot**

★★★★★ 4.7/5

SOMMAIRE

LE PLESSIS-TRÉVISE

5 ÉDITO

11 LA VILLE

- 12 Histoire
- 13 Situation Géographique & Moyens d'accès
- 15 Plan et Index des voies
- 18 Conseil Municipal
- 20 Conseil Municipal des Enfants
- 21 Grand Paris Sud-Est Avenir
- 22 Hôtel de Ville, Services municipaux
- 24 Adresses Utiles

27 VIE PRATIQUE

28 PETITE ENFANCE

32 JEUNESSE

- 32 Inscription scolaire, Enseignement
- 34 Restauration scolaire
- 35 Accueil périscolaire
- 37 Les vacances scolaires
- 40 Mission Locale des Portes de la Brie

41 LES AÎNÉS

42 ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

- 42 CCAS
- 43 Maison de la Famille
- 44 Adresse et numéros utiles

46 ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

- 46 Parcs publics
- 48 Canisites
- 52 Tri sélectif
- 58 Règlementation

59 CULTES

60 COMMUNICATION

61 MOYENS DE COMMUNICATION

- 61 Plessis mag'
- 61 Guide Culturel, Guide des Sports
- 61 Guide Petit Précis du Parent Plesséen
- 61 Guide de la Ville
- 62 Site www.leplessistrevise.fr
- 62 Page Facebook @LPT94420
- 62 Instagram
- 62 Newsletter, Alerte SMS





Isa Nails Beauté

PROTHÉSISTE
ONGULAIRE
ÉPILATION
MAQUILLAGE

13 rue du Belvédère - 94430 Chennevières sur Marne
Tél. : 01 45 93 13 16 - Boutique en ligne - www.isa-nails-beaute.fr

Thibeaudau Lucie Ostéopathe
Nourrissons - Enfants
Adultes - Seniors - Sportifs
Femmes enceintes

Ostéopathe D.O.
10, avenue Thérèse
94420, le Plessis Tréville
Tél : 09 86 22 85 23
lthibeaudau.osteo@gmail.com
Parking de la Mairie gratuit 2h



JARDINS
ESPACES VERTS

LE PLESSIS-TRÉVILLE
06 07 15 86 79

Estimez votre bien rapidement et gratuitement



- Un projet familial ?
- Un nouveau projet professionnel ?
- Une envie de changer de région ?

La vente de votre bien peut être le point de départ de ce magnifique projet !

*Prenez rendez vous avec moi
en scannant ce QR CODE :*



*Je vous rappellerai sur le créneau
horaire de votre choix !*



07.67.45.13.68



www.youri-immobilier.fr

SOMMAIRE

LE PLESSIS-TRÉVISE

63 LOISIRS

64 CULTURE

- 64 Médiathèque
- 66 Expo Château des Tourelles
- 66 École de musique
- 67 Espace Paul-Valéry
- 67 Ateliers ARAP

68 JUMELAGE

- 68 Présentation des villes jumelées

70 SPORT ET ASSOCIATIONS

71 INSTALLATIONS SPORTIVES

72 MAISON DES ASSOCIATIONS

73 LES MIDIS SPORTIFS

74 LISTES DES ASSOCIATIONS

- 74 Sportives
- 74 Caritatives
- 75 Culturelles et récréatives
- 75 Anciens Combattants
- 75 Parents d'élèves
- 75 Animations festives

76 SANTÉ

- 77 Liste des pharmacies
- 77 Liste des praticiens

81 INFORMATIONS PRATIQUES

- 82 Marché
- 82 Nouveaux Plesséens
- 83 Tranquillité vacances
- 83 Permanences Roussillon
- 84 Cimetière
- 84 Stationnement
- 85 Alerte SMS
- 85 Effacement TAGS

87 DÉMARCHES

- 88 Achat de concession
- 88 Attestation d'accueil
- 88 Autorisation de sortie de territoire
- 88 Carte Améthyste
- 88 Carte d'électeur
- 89 Carte Mobilité Inclusion
- 89 Carte d'invalidité des pensionnés de guerre
- 90 Carte nationale d'identité
- 90 Certificat de non-gage
- 90 Certificat de vaccination
- 90 Certificat d'hérédité
- 90 Copie d'acte de décès
- 90 Copie d'acte de mariage
- 90 Copie d'acte de naissance
- 91 Copie d'acte pour les Français nés à l'étranger et les naturalisés
- 91 Certificat de vie commune ou de concubinage
- 91 Déclaration de décès
- 91 Déclaration de naissance
- 91 Extrait de casier judiciaire
- 91 Inscription scolaire
- 92 Légalisation de signature
- 92 Livret de famille
- 92 Mariage
- 92 Pacte Civil de Solidarité
- 93 Passeport
- 93 Permis de chasser
- 93 Permis de détention de « chiens dangereux »
- 93 Recensement militaire

LE GUIDE DU PLESSIS-TRÉVISE

Hôtel de Ville - 36 avenue Ardouin - Tél. : 01 49 62 25 25

Directeur de la publication : Didier DOUSSET

Direction de la communication : Pascal OGÉ

Rédacteurs : Pascal OGÉ et Régis BOCCIARELLI

Site internet : www.leplessistrévisse.fr

Photos : Service-communication Régis BOCCIARELLI

Régie publicitaire : cithea.com

Seule cette société est mandatée par la Ville pour la gestion d'espaces publicitaires dans le guide du Plessis-Trévisse

Réalisation/maquette : Cithéa. - cithea.com

Dépôt légal : 2^e trimestre 2021 - **Tirage :** 10 000 ex. - **Impression :** Tanghe Printing
Édition de 2^e trimestre 2021. Malgré toute notre attention, des erreurs ou omissions peuvent être présentes, merci de contacter le service Communication au 01 49 62 25 25 pour toutes corrections.



ENTREPRISE QUALIFIÉE



Entreprise de Maçonnerie
Plâtrerie - Carrelage
Travaux neufs et rénovation

30, avenue Clément Ader - 94420 Le Plessis-Tréville
Tél. 01 49 82 71 86 - Fax 01 45 90 63 51



06 63 03 16 10

cristinacolmenero@bbox.fr



Cristina Colmenero

LA DOUBLE EXPERTISE

Ma devise, aussi bien en décoration qu'en immobilier :

" Être bien chez soi, c'est être bien dans sa vie "

Grâce à ma double expertise, je mets en valeur votre bien par le home staging et j'accompagne les acquéreurs dans leur projet de décoration.

À bientôt pour une nouvelle vie!

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

- Avis de valeur offert *
 - Home staging offert *
 - Photos de qualité
 - Large diffusion
 - Synergie inter-conseillers
 - Diagnostic offert *
 - Honoraires adaptés
- * dans le cas d'un mandat en exclusivité



DÉCORATRICE

- Coaching
 - Shopping list
 - Rénovation
 - Valorisation du mobilier existant
 - Optimisation de l'espace
 - Home staging
 - Prestations tout budget
- home-happiness.fr



1

LA VILLE

12 Histoire

13 Situation géographique
et moyen d'accès

15 Plan et Index des voies

18 Conseil Municipal

20 Conseil Municipal
des Enfants

21 Grand Paris
Sud-Est Avenir

22 Hôtel de Ville,
Services municipaux

24 Adresses Utiles

LA VILLE HISTOIRE

ORIGINE DU NOM

Plessis : branchages entrecroisés protégeant un domaine.

Trévise : ville d'Italie (Vénétie).

Titre donné par Napoléon 1^{er} au Maréchal Mortier en récompense de sa brillante campagne d'Italie.



LOGO

L'arbre et l'oiseau prenant son envol, symbolisent une ville en plein essor, attachée à la qualité de son environnement.



BLASON

Sur l'écu bleu azur, l'étymologie du mot Plessis est concrétisée par une haie. Le chef de l'écu rouge étoilé, symbole des ducs d'Empire, les chevaux figurant dans les armes des Mortier de Trévise, rappellent que le Duc de Trévise fut propriétaire du domaine qui portera son nom. Les grosses et les gerbes de blé évoquent les terres du Plessis-Saint-Antoine.

On compte aujourd'hui 20 102 Plesséens

UN PEU D'HISTOIRE

À l'origine, le hameau est constitué de deux domaines séparés : Le Plessis Saint-Antoine à l'est et le Plessis-Lalande à l'ouest. La réunion de ces deux domaines est envisagée par un proche du roi Louis XIII, le duc de Luynes qui acquiert en 1621 le domaine du Plessis Saint-Antoine. Mais, sa disparition brutale



l'empêchera de mener son projet à terme. En 1776, Louis de Bourbon, Prince de Conti parvient à réunir les deux domaines, ébauchant ainsi le territoire de la future commune du Plessis-Trévise, partagé alors entre les communes de Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Chennevières-sur-Marne. Le Prince de Conti arrêté, déporté pendant la Terreur, abandonne son domaine qui est nationalisé en 1798. En 1812, le Maréchal Édouard Mortier, Duc de Trévise, acquiert le domaine de La Lande. Il en fera sa résidence principale, se consacrant, après une longue et brillante carrière militaire, à la vie familiale et locale. Il devient maire de La Queue-en-Brie (une partie de ses terres dépendait de cette commune). C'est de son Château de La Lande qu'il partira le 28 juillet 1835 pour accomplir son dernier acte de bravoure : protéger le Roi Louis-Philippe lors des commémorations de l'avènement de la monarchie. Il y trouvera la mort, place de la Bastille à Paris, victime de l'attentat de Fieschi.

En 1857, suite au décès de la Duchesse de Trévise, ses héritiers vendent le domaine qui est acquis par Jean Augustin Ardouin qui en assurera le morcèlement et de le lotissement.

LA VILLE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le ténor Gustave Roger acquiert le Château de La Lande et son parc. Le docteur Louis Fleury crée dans les dépendances du château, un Institut hydrothérapique de grande réputation.

Passé les affres de la guerre de 1870, des commerçants et industriels parisiens en quête de verdure et de tranquillité, y construisent de riches et vastes villas. Des emplois se créent, des artisans, de petits commerces s'installent, sans oublier plusieurs fermes très actives. L'arrivée du chemin de fer amènera des citadins avides d'air pur : guinguettes, auberges ouvrent leur porte. Cette communauté de vie conduit inéluctablement les habitants du hameau au désir d'indépendance. Il faudra près de 30 années d'opiniâtres démarches et bien des investissements financiers au « Syndicat des

propriétaires du Parc du Plessis-Trévisé » pour voir leur volonté d'autonomie aboutir. La loi du 7 juillet 1899 donne officiellement naissance à la commune du Plessis-Trévisé.

Ce n'est qu'à partir des années 1950 que l'urbanisation connaîtra un réel développement principalement avec la création de la « Cité de la Joie » en 1954 à l'initiative de l'Abbé Pierre, doublant ainsi la population. Les années 1970 voient se construire un grand nombre de lotissements pavillonnaires.

À partir de 1984, la ville se dote d'un coeur et voit sa population atteindre aujourd'hui sa maturité avec plus de 20 000 habitants, tout en conservant son aspect verdoyant de ville à la campagne.

www.memoire-du-plessis-trevisé.fr

SITUATION
GÉOGRAPHIQUE

Situé à 17 km au Sud-Est de Paris, le Plessis-Trévisé est la plus jeune commune du Val-de-Marne.

Superficie de la ville : **432 hectares**

Altitude moyenne : **107 mètres**

Population : **20 102 habitants appelés les Plessésiens**

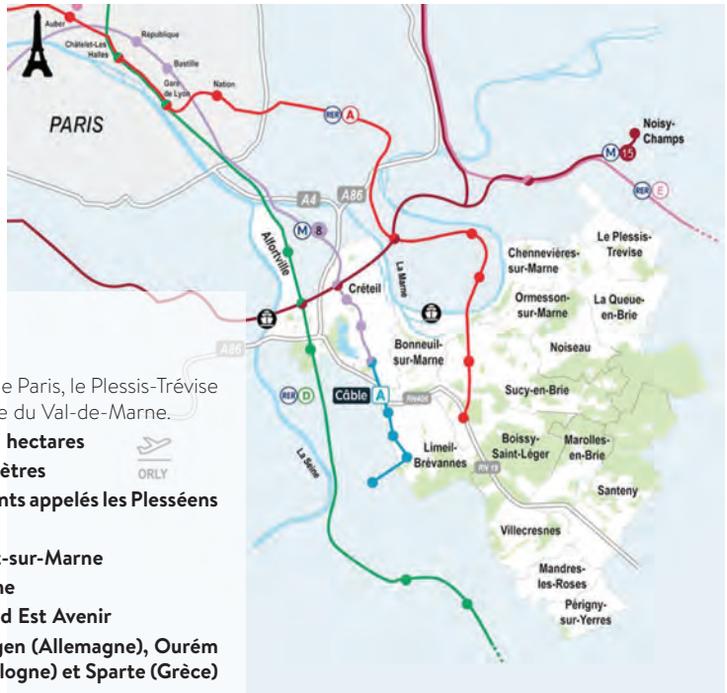
Préfecture : **Créteil**

Sous-Préfecture : **Nogent-sur-Marne**

Canton : **Villiers-sur-Marne**

Territoire : **Grand Paris Sud Est Avenir**

Villes jumelées : **Burladingen (Allemagne), Ourém (Portugal), Wagroviéc (Pologne) et Sparte (Grèce)**



LA VILLE

MOYENS D'ACCÈS



ACCÈS ET TRANSPORTS EN VOITURE

Par l'autoroute A4 au nord : accès et sortie Noisy le Grand/Villiers-sur-Marne.

Par la N4 au sud : direction Le Plessis-Trévisé au niveau du centre commercial Pincevent d'Ormesson.

Par la francilienne (N104) à l'est : sortie Pontault-Combault Gare.

EN TRANSPORTS EN COMMUN

En bus

- **Ligne 206 :** Ligne Noisy-Mont d'Est (RER A) Pontault-Combault via gare de Villiers-sur-Marne/Le Plessis-Trévisé
- **Ligne 207 :** Ligne Noisy-Mont d'Est (RER A) La Queue-en-Brie via gare de Villiers-sur-Marne/Le Plessis-Trévisé
- **Ligne 208 :** Ligne Plessis-Gambetta/RER A Saint-Maur-Champigny

RER

- Ligne E (Gare de Villiers-sur-Marne - Le Plessis-Trévisé puis prendre les lignes de bus 206 ou 207)
- Ligne A (Gare de Noisy le Grand - Mont d'Est puis prendre les lignes de bus 206 ou 207)

Pour toute recherche d'itinéraire ou d'horaires :
www.transport-idf.com

Aéroport

Accès à l'aéroport d'Orly par l'A4 puis l'A86

Accès à l'aéroport de Roissy - CDG par la N104 (Francilienne)

Pour toutes informations sur les aéroports d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle :
3950 ou www.adp.fr

PLAN

ET INDEX DES VOIES

A	Acacias (impasse des).....B3	E	Eden (avenue de l').....E4	K	Kiosques (allée des).....E4-E5
Adelinda Concha (allée).....C3	Emile Zola (allée).....E5	L	Erables (allée des).....E4	Lamartine (allée).....C2	Plans Cassins (avenue des).....C3
Albert Camus (avenue).....C4-D4	Ermitage (villa de l').....B4	Lauriers (allée des).....C4	Ernest Cusson (avenue).....B3-C3	Louis Daubenton (allée).....F4-F5	Plessis-Tréville (avenue du).....C4
Alfred de Musset (allée).....D3	Espanade du 7 juillet 1899.....C3	Louis de Bourbon (allée).....B2	Esplanade du 7 juillet 1899.....C3	Louis de Buffon (avenue).....F4-F5	Plessis-Tréville à la Queue-en-Brie (chemin du).....D5-D6
Alphonsine (avenue).....E3-E4	Etienne G.-St-Hilaire (place).....F4	Louis Jouvet (allée).....B4	Europe (avenue de l').....D4-D5	Lucie (avenue).....A1	Prophète (avenue du).....B1
Ambalais (allée des).....C3	F	Luynes (villa de).....D4	Anatole France (avenue).....D4	Faisan Doré (allée du).....C3	R
André Malraux (allée).....C3	Fauvettes (allée des).....D3-E3	Marbeau (avenue).....B3-B4	André Rouy (avenue).....A1-B2	Favotte (avenue de la).....A1-B1	Ravel (allée).....B3
A.-Laurent de Jussieu (allée).....F4	Fleurie (allée).....D3	Mare au Fusil (allée de la).....D4	Antoine Parmentier (allée).....F4	Ferme St-Antoine (allée de la).....D5	Robert (allée).....B2
Antoine Watteau (avenue).....F4	Forêt (allée de la).....E5	Maréchale (avenue de la).....B1-E4	Arduin (avenue).....C3-D4	François Villon (allée).....E4	Robert Schuman (place).....D4
Aubry (avenue).....E4-E5	Frères Morane (allée des).....C5	Marie Curie (allée).....E5	Avenir (allée de l').....F4	Général Leclerc (av. du).....B3-C3	Rossignol (allée des).....E5
B	G	Marie Julie (avenue).....C4	Beauséjour (avenue).....B3	Georges Bizet (allée).....C3	Sapins (allée des).....B2
Bertrand (avenue).....D3-D4	Gabrielle (allée).....B2	Marie Laurencin (allée).....E5	Bois Joli (avenue du).....E4	Gambetta (avenue).....D4-E4	Sirène (avenue de la).....B2
Bois l'Abbé (chemin du).....A4	Geais (allée des).....E4	Marthe Blanche (avenue).....B3	Borne Blanche (allée de la).....B2	Général de Gaulle (av. du).....C3-E4	T
C	Général Leclerc (av. du).....B3-C3	Maurice Berteaux (avenue).....B2-C5	Camille Claudel (allée).....E5	Georges Courteline (place).....B2	Théodore Botrel (allée).....E3
Challoy (place).....C3	Georges Cuvier (allée).....E4	Maurice Clément (allée).....C3	Champion (avenue).....A4-B4	Georges Fourau (avenue).....B3-C2	Thérèse (avenue).....C3-D3
Champs Garnis (allée des).....F4	George Sand (avenue).....E5	Maurice Ponroy (avenue).....C4	Chanteprene (allée).....D3	Germaine (avenue).....D4	Toulouse-Lautrec (allée).....B3
Charles Perrault (allée).....E5	Gonzalve (avenue).....E4-F5	Maryse Bastié (allée).....F5	Charles Vanel (avenue).....E3-E4	Gournay (chemin de).....E6-F4	Tourelles (avenue des).....A1-B1
Charmille (avenue de la).....D4	Gustave Courbet (allée).....E5	Merles (allée des).....E4	Châtagniers (avenue des).....B4	Gustave Dupont (allée).....E4	Mésanges (allée des).....E3
Chemin Vert (avenue du).....B2-C2	H	Michel Bony (place).....B2	Chennevrières (avenue de).....B3	Henri Barbusse (avenue).....B4-C4	Midi (allée du).....C4
Chénérat (avenue).....D4-E4	Herculanum (avenue).....B2	Mireille (avenue).....B1	Chesnaie (allée de la).....C3	Huguenots (avenue des).....A1-B2	Montfleury (allée de).....E5-F5
Cintrat (avenue).....B4-C4	J	Mousquetaires (avenue des).....A1	Clara (avenue).....B4	Jacques Duhamel (allée).....C3	Mozart (allée).....A3-A4
Clément Ader (avenue).....C4-C5	Jean Charcot (avenue).....C3	Neuve des Bordes (avenue).....C3	Clément Maurice (passage).....C3	Jean Claude Delubac (av.).....B1-B2	N
Clôs Saint-Pierre (allée du).....D3	Jean de la Fontaine (av.).....E5-F5	Nicolas Boileau (avenue).....F5	Coeuilly (avenue de).....A4-C4	Jean Fragonard (allée).....E4	Orée du Parc (l').....D3
Combault (avenue de).....E4-F4	Jean Gabin (avenue).....E3-E4	O	Comtesse de Ségur (allée de la).....F5	Jean Kiffer (avenue).....B4-D4	Orly Parc (allée).....C3
D	Jean Vilar (allée).....C4	P	Dame Blanche (av. de la).....A1-B1	Joachim du Bellay (allée).....B3	Parc de la Lande (avenue du).....B2
Daniel (avenue).....B4	Joie (cité de la).....E4-E5	Parc du Plessis (allée).....E4-F4	Debussy (allée).....B3	Jolly (avenue).....E5	Parc du Plessis (avenue).....B3-B4
Dequihem (avenue).....B4	Joseph Cugnot (avenue).....A4-B4	Paul Cézanne (avenue).....E4-E5	Docteur Louis Fleury (allée du).....B2	Joséphine (allée).....C3	Paul Delorme (avenue).....D4
Domino Noir (avenue du).....B1	Jules Nivette (allée).....F4	Paul Gauguin (allée).....E5	Duc de Tréville (avenue du).....B2	K	Pentray (place).....A4
Duquesnoy (place).....C3	L	Petit Val (allée du).....A1	E	Petits Cailloux (rond-point des).....C4	Pierre de Ronsard (avenue).....F4-F5
	Lauriers (allée des).....C4	Pinsos (allée des).....E4	F	Petite Epargne (avenue de la).....D4	
	Lefèvre (avenue).....E4-E5			Pierre de Ronsard (avenue).....F4-F5	
	Louis Blériot (allée).....C4-C5				
	Louis de Bourbon (allée).....B2				
	Louis de Buffon (avenue).....F4-F5				
	Louis Jouvet (allée).....B4				
	Lucie (avenue).....A1				
	Luynes (villa de).....D4				
	M				
	Marbeau (avenue).....B3-B4				
	Mare au Fusil (allée de la).....D4				
	Maréchale (avenue de la).....B1-E4				
	Marie Curie (allée).....E5				
	Marie Julie (avenue).....C4				
	Marie Laurencin (allée).....E5				
	Marthe Blanche (avenue).....B3				
	Maurice Berteaux (avenue).....B2-C5				
	Maurice Clément (allée).....C3				
	Maurice Ponroy (avenue).....C4				
	Maryse Bastié (allée).....F5				
	Merles (allée des).....E4				
	Mésanges (allée des).....E3				
	Michel Bony (place).....B2				
	Midi (allée du).....C4				
	Mireille (avenue).....B1				
	Montfleury (allée de).....E5-F5				
	Mousquetaires (avenue des).....A1				
	Mozart (allée).....A3-A4				
	N				
	Neuve des Bordes (avenue).....C3				
	Nicolas Boileau (avenue).....F5				
	O				
	Orée du Parc (l').....D3				
	Orly Parc (allée).....C3				
	P				
	Parc de la Lande (avenue du).....B2				
	Parc du Plessis (allée).....E4-F4				
	Parc du Plessis (avenue).....B3-B4				
	Paul Cézanne (avenue).....E4-E5				
	Paul Delorme (avenue).....D4				
	Paul Gauguin (allée).....E5				
	Pentray (place).....A4				
	Petit Val (allée du).....A1				
	Petits Cailloux (rond-point des).....C4				
	Petite Epargne (avenue de la).....D4				
	Pierre de Ronsard (avenue).....F4-F5				
	Pinsos (allée des).....E4				
	Q				
	Queue-en-Brie (avenue de la).....E6				
	R				
	Ravel (allée).....B3				
	Robert (allée).....B2				
	Robert Schuman (place).....D4				
	Rossignol (allée des).....E5				
	Rural n°1 de Villiers à Combault (chemin).....C2-F4				
	S				
	Saint-Exupéry (allée).....D3				
	Saint-Hubert (allée).....C3				
	Saint-Martin (allée).....E4				
	Saint-Pierre (avenue).....C4-D3				
	Sapins (allée des).....B2				
	Sirène (avenue de la).....B2				
	T				
	Théodore Botrel (allée).....E3				
	Thérèse (avenue).....C3-D3				
	Toulouse-Lautrec (allée).....B3				
	Tourelles (avenue des).....A1-B1				
	Tramway (avenue du).....B2-C3				
	V				
	Val Roger (avenue du).....A1-B2				
	Val Roger (rond point du).....B1-B2				
	Verdun (place de).....E4				
	Victoria (allée).....B2-B3				
	Victor Hugo (allée).....C3-D3				
	Villa Tréville (avenue de la).....D4				
	Ville au Bois (allée de la).....C4-D4				
	Villiers (ancien chemin de).....A1-B2				
	Voies de la forêt régionale du Plessis Saint-Antoine				
	Ambalais (porte des).....E5				
	Aubry (porte).....E6				
	Bordes (allée des).....E5-E6				
	Bordes (carrefour des).....E6				
	Buisson Ardent (chemin du).....E5				
	Echos (carrefour des).....E6				
	Grande Sommière (allée de la).....D5-D6				
	Grosse Pierre (chemin de la).....D5-E5				
	Lefèvre (porte).....E5				
	Marnières (chemin des).....E6				
	Queue-en-Brie (porte de la).....E6				

NOISY LE GRAND

Bois Saint-Martin

PLAN DE VILLE



PONTAULT
COMBAULT

PONTAULT
COMBAULT

Domaine agricole régional
du Plessis-Saint-Antoine

Forêt régionale
du Plessis-Saint-Antoine

LE CONSEIL MUNICIPAL



Didier DOUSSET

Maire
Conseiller Régional
d'Île-de-France,
Conseiller métropolitain
à la Métropole du Grand Paris
et Conseiller territorial

CONTACTEZ VOS ÉLUS
[WWW.LEPLESSISTREVISE.FR/
CONTACT](http://WWW.LEPLESSISTREVISE.FR/CONTACT)

LA MAJORITÉ MUNICIPALE MAIRES-ADJOINTS



Alexis MARÉCHAL

Premier adjoint
Finances et démocratie
locale, Vice-Président
du Territoire



Carine REBICHON- COHEN

2^e adjointe Enfance,
enseignement
et parentalité,
Conseillère territoriale



Bruno CARON

3^e adjoint Biodiversité,
transition écologique
et urbanisme,
Conseiller territorial



Françoise VALLÉE

4^e adjointe
Petite enfance



Jean-Marie HASQUENOPH

5^e adjoint Culture
et développement
culturel



Lucienne ROUSSEAU

6^e adjoint Santé et
prévention des risques



Didier BERHAULT

7^e adjoint
Sport, vie associative



Floriane HÉE

8^e adjointe
Jeunesse



Alain TEXIER

9^e adjoint
Patrimoine



Delphine CASTET

10^e adjointe
Solidarités et action
sociale

CONSEILLERS MUNICIPAUX

**Viviane HAOND**

Conseillère municipale
Restauration scolaire

**Ronan VILLETTE**

Conseiller municipal
Réseaux et voiries

**Mathilde WIELGOCKI**

Conseillère municipale
Innovation et
événements jeunes,
Conseillère territoriale

**Pascal ROYEZ**

Conseiller municipal
Tranquillité publique

**Elise LE GUELLAUD**

Conseillère municipale
Handicap et inclusion

**Nicolas DOISNEAU**

Conseiller municipal
Attractivité du
territoire et relations
entreprises

**Monique
GUERMONPREZ**

Conseillère municipale
Artisanat, commerce et
métiers d'art

**Marc FROT**

Conseiller municipal
Mobilités et transports

**Sylvie FLORENTIN**

Conseillère municipale
CME, relations collège et
lycée et les organisations
en charge de la
protection des enfants

**Joël RICCIARELLI**

Conseiller municipal
Festivités, cérémonies
et animations
commerciales

**Aurélie MÉLOCCO**

Conseillère municipale
Amélioration des
services publics

**Anthony MARTINS**

Conseiller municipal
Conseil Local de Sécurité
et de Prévention de la
Délinquance (CLSPD) et
logement

**Marie-José ORFAO**

Conseillère municipale
Jumelage

**Thomas LABRUSSE**

Conseiller municipal
Optimisation des
ressources
et subventions

**Cynthia GOMIS**

Conseillère municipale
Actions culturelles

**Hervé BALLE**

Conseiller municipal
Europe, emploi et
insertion professionnelle

**Nora MAILLOT**

Conseillère municipale
Séniors et RPA

**Rémy GOURDIN**

Conseiller municipal
Conseils de quartiers

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

**Sabine PATOUX**

Le Plessis Demain
Conseillère
Départementale

**Didier DELORME**

Le Plessis Demain

**Véronique
SALI-ORLIANGE**

Le Plessis Demain

**Mirabelle LEMAIRE**

Ensemble à gauche

**Matthieu PUECH**

Ensemble à gauche

**Alain PHILIPPET**

Rassemblement pour
le Plessis

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants : C.M.E

Les Conseils d'Enfants sont des instances consultatives destinées à promouvoir la vie civique en permettant aux plus jeunes de découvrir la citoyenneté et de devenir des acteurs à part entière de la vie démocratique de la cité. Le premier CME a été installé le 17 octobre 2009.



À QUOI SERT UN CONSEILLER ?

Porte-parole de la jeunesse plesséenne, le conseiller exerce une fonction consultative et a un pouvoir d'initiative. Il est conseillé et s'exprime sur des projets municipaux. Il peut également proposer des idées intéressant les jeunes et mener à terme des actions qui seront financées par la ville. Il est élu pour s'exprimer, donner son avis, mener à bien les projets afin d'améliorer le quotidien de chacun.

COMMENT ÊTRE ÉLU ?

À l'image du Conseil Municipal de la ville, le CME permet d'élire 35 conseillers de âgés de 9 et 10 ans (CM1, CM2) parmi leurs camarades de classe pour une durée d'un an. En partenariat avec l'ensemble des établissements scolaires du Plessis Trévisé, chaque candidat organisera sa campagne et rédigera une profession de foi. L'élection est organisée dans chaque classe. La municipalité met à disposition tout le matériel nécessaire (bureau de vote, urnes...)



Noms du Conseil Municipal des Enfants : Louan PAULINO NUNES / Maram BELOUZANI / Smaïla DIAWARA / Adam SCULIER / Cassy RAMJANE TERRANCLE / Taslime KHAMOURI / Vanessa CARVALHO / Dimitri VALLET / Laura BELEYO / Samuel GASSION / Julie Anne DUVAL / Mariana XISTO MARQUES / Charlyne DUCLOUX / Maxime PERRIN / Massire DIABY / Camille MARECHAL / Margo BADINA / Yasmine MALIK / Baptiste DELANGE / Cassie MARIVAT / Kaina GOURE / Rafael PINTO / Elena OYABI / Wally KALEM / Ristene DAINE / Noah MONGUE / Nabil BELKACEMI / Gabin PIAIA / Mateo ALVES / Louise ANTONIO MACIEL / Mathias TISSIER BOUBAKER / Aurelien ROLET / Anais NAGUET / Rayan DUNIAU

LE TERRITOIRE

GRAND PARIS SUD-EST AVENIR



Le Territoire Grand Paris Sud-Est Avenir

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les communautés de Plaine centrale du Val-de-Marne, du Haut Val-de-Marne et du Plateau Briard se sont regroupées pour devenir l'Établissement Public Territorial 11, également appelé Grand Paris Sud Est Avenir, de la Métropole du Grand Paris.

Ce nouveau territoire regroupe désormais les communes des anciennes intercommunalités ainsi que la ville de Bonneuil-sur-Marne, soit 16 communes représentant 305 749 habitants (INSEE 2012), réparties sur 99,84 km² : Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.

QUELLES SONT SES COMPÉTENCES ?

Le Territoire exerce dix compétences (7 qui lui sont propres et 3 qu'il partage avec la Métropole du Grand Paris) :

- ▶ développement économique (zone d'activité, actions de développement économique) ;
- ▶ équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial ;
- ▶ politique de la ville ;
- ▶ action sociale d'intérêt territorial ;
- ▶ habitat (OPH, améliorations du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre) ;
- ▶ plan local d'urbanisme (PLU) ;
- ▶ aménagement (opérations d'aménagement, actions de restructurations urbaine et constitutions de réserves foncières) ;
- ▶ assainissement et eau ;
- ▶ gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- ▶ plan climat-air-énergie.

COMMENT EST-IL ADMINISTRÉ ?

Le Territoire est administré par un Conseil de Territoire composé de 74 Conseillers Territoriaux élus dans chacune des communes au suffrage universel.

Notre ville compte 5 représentants :

- **Didier Dousset, Transition énergétique**
- **Alexis Maréchal, 4^e Vice-Président, Finances et solidarité budgétaire**
- **Bruno Caron**
- **Carine Rebichon-Cohen**
- **Mathilde Wielgocki**

Coordonnées

Grand Paris Sud Est Avenir
EuroParc
14 rue le Corbusier
94046 Créteil Cedex
Téléphone : 01 41 94 30 00
Fax : 01 41 94 30 55
www.sudestavenir.fr
.....

HÔTEL DE VILLE

SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE DU PLESSIS-TRÉVISE

36 avenue Ardouin
94420 Le Plessis-Trévisé

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 19h, Samedi : 8h30 - 12h

Tél. : 01 49 62 25 25 - Fax : 01 49 62 25 00

www.leplessisrevisé.fr/contact

www.leplessisrevisé.fr

Facebook : @LPT94420

Youtube : leplessisrevisé94

Instagram : leplessisrevisé94

CABINET DU MAIRE

• Directeur de Cabinet

Areski Oudjebour

Tél. : 01 49 62 25 31

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

• Directeur Général des Services

François Paillé

• Secrétariat

Sophie Tulle

Tél. : 01 49 62 25 36



Services municipaux

Accueil du public

Tél. : 01 49 62 25 25

État civil/ Enseignement

Tél. : 01 49 62 25 25

Direction : **Laurence Furi**

État-civil - Mariages - CNI

et Passeports - Inscriptions

électorales - Inscriptions scolaires

- Recensement des jeunes - Décès,
concessions

Communication

Direction : **Pascal Ogé**

Tél. : 01 49 62 25 18

Finances

Direction : **Hélène Loyer**

Tél. : 01 49 62 25 43

Location de salles

Tél. : 01 49 62 25 31

Logement

Retrait des dossiers à l'accueil
de la Mairie.

Tél. : 01 49 62 25 25

Moyens Techniques

Secrétariat

Tél. : 01 49 62 25 50

Ressources Humaines

Direction : **Gilles Neto**

Tél. : 01 49 62 25 25

Sports et Vie associative

Direction : **David Le Digarcher**

Tél. : 01 56 31 12 10

Urbanisme

Direction : **Valérie Cabannes**

Tél. : 01 49 62 25 57

Service ouvert au public

(sans rendez-vous) :

• lundi et jeudi de 14h à 17h

• vendredi de 9h à 11h30

Sur rendez-vous les autres jours de la
semaine.

Culture

Rencontres Animations Plesséennes

Direction : **Frédéric Buthod**

Tél. : 01 45 94 38 92

Enfance / Jeunesse

Animation Jeunesse Energie

Direction : **Emmanuel Mélique**

Tél. : 01 56 31 12 11

Centre communal d'action sociale

Direction : **Isabelle Tréhou**

Tél. : 01 49 62 25 25

Emploi

Mission locale des Portes de la Brie

41 avenue du Général de Gaulle

Direction : **Julien Kocher**

Tél. : 01 45 76 64 69

Police municipale

Responsable : **David Djebbari**

36 avenue Ardouin

Tél. : 01 49 62 25 55

ADRESSES UTILLES

PÔLE EMPLOI

7 avenue de Pince Vent, Zac du Pince Vent
94430 Chennevières-sur-Marne
39 49

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES (A.P.E.C.)

233 rue E. Marcel 93104 Montreuil-sous-Bois
0 890 313 333

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE

2 rue Georges Dimitrov
94500 Champigny-sur-Marne
0 810 259 410 - www.caf.fr

CAISSE NATIONALE ASSURANCE VIEILLESSE

CNAV Assurance retraite Île-de-France
CS 70009 - 93166 Noisy-le-Grand Cedex
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
39 60 - www.lassuranceretraite.fr

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

Point d'accueil sur rendez-vous
5 rue Léon Dauer 94350 Villiers-sur-Marne
36 46 - www.ameli.fr

CENTRE DES IMPÔTS (SERVICE PARTICULIERS)

13 boulevard Gabriel Péri
94507 Champigny-sur-Marne Cedex
01 45 16 61 61 (Sur rendez-vous)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

9/11 rue de Valenton
94477 Boissy-Saint-Léger
01 45 95 59 59

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Délégation du Val-de-Marne
8 place Salvador Allende 94011 Créteil
0 820 012 112 - www.ccip94.ccip.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL-DE-MARNE

27 avenue Raspail 94100 Saint-Maur-des-Fossés
01 49 76 50 00 - www.cm94.com

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

46 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 56 71 48 00
**Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 et le 1^{er} lundi de chaque
mois ouvert uniquement de 13h30 à 17h30.**

COMMISSARIAT DE POLICE

8 rue du Général de Gaulle
94430 Chennevières-sur-Marne
01 49 62 69 00

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

1 avenue du Général de Gaulle
94007 Créteil Cedex
01 42 07 00 04

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
01 53 85 53 85 - www.iledefrance.fr

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Hôtel du département 94054 Créteil Cedex
39 94 - www.valdemarne.fr

FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME ET D'AUTRES INFRACTIONS

64 rue de France 94682 Vincennes cedex
01 43 98 77 00

INSPECTION ACADÉMIQUE

68 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil
01 45 17 60 00

LA POSTE

27 avenue Ardouin 94420 Le Plessis-Tréville
36 31

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 rue Albert Thomas
94500 Champigny-sur-Marne
01 45 16 18 60 (Sur rendez-vous)

Le Plessis Gourmand



Lundi : fermé
Mardi au jeudi :
8h-13h
15h30-20h
Vendredi
et samedi :
8h/20h sans
interruption
Dimanche :
8h/13h



12, avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
plessis.gourmand@orange.fr

BOULANGERIE GABRIEL

La boulangerie Gabriel vous propose tous les produits de la boulangerie traditionnelle : viennoiseries, pâtisseries, mais aussi gâteaux et pièces montées (que vous pouvez également commander).

Outre la baguette «tradition», n'hésitez pas à goûter leur fameuse baguette «Périgord» faite avec de la farine blanche du Périgord, du sel de Guérande et pétrie à la main.

Alain et Redouane, les responsables, Virginie, la responsable de la boutique, Samantha, la vendeuse et Lahoucine, Sofiane et Houcine les boulangers vous accueillent pour le plaisir de vos pupilles et de vos papilles !

38-44 avenue Ardouin - 01 75 48 78 55

**Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
et dimanche de 7h à 20h. Fermeture jeudi.**





2

VIE PRATIQUE

28 Petite enfance

32 Jeunesse

41 Les Aînés

42 Action sociale
Solidarité

46 Environnement
Espaces verts

59 Cultes

PETITE ENFANCE



Accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou partiel, à domicile ou dans une structure collective, la Ville vous propose différents modes de garde : deux crèches collectives, une halte-garderie, une crèche familiale et une crèche départementale.

NOS ACCUEILS À LA CARTE

Inscription

Pour les crèches, l'inscription se fait au 7^{ème} mois de la grossesse auprès du Relais Assistantes Maternelles (RAM) à l'Espace Germaine Poinso-Chapuis, 12 avenue de l'Eden au 01 49 62 25 30 et sur rendez-vous.

Elle est à confirmer à la naissance de l'enfant. Seules les demandes des parents résidant au Plessis-Trévisé seront prises en compte.

Les enfants sont admis en fonction :

- de leur âge ;
- du nombre de places disponibles ;
- de la situation familiale.

Horaires

Les structures municipales d'accueil de la petite enfance sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h à 18h à l'exception de l'Espace du Bon Petit Diable (de 7h à 19h) et de l'espace multi-accueil des Chênes (fermé le mercredi). Fermeture de 3 semaines pendant le mois d'août et une semaine à Noël + Pont de l'Ascension. L'ouverture d'une crèche Départementale est prévue. Elle accueillera 40 enfants Plessiens de 10 semaines à 3 ans sur 5 jours du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Période d'adaptation

L'entrée en crèche est précédée d'une période d'adaptation. Elle permet à l'enfant de se familiariser en compagnie de l'un de ses parents avec les lieux et les personnes.

Activités

Les activités proposées ont pour objectif de favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. Chaque établissement dispose d'un espace pédagogique destiné à favoriser la motricité, les activités de création et de découverte, etc.

Participation familiale

Barèmes C.A.F. (en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants dans le foyer). Fin 2019, un portail «petite enfance» sera mis à votre disposition. Il vous permettra d'effectuer vos paiements en ligne et d'échanger avec les responsables des structures. Une régie unique devrait être également mise en place début 2020 : ainsi les paiements pourront se faire en Mairie.





LES CRÈCHES COLLECTIVES ET LES MULTI-ACCUEILS

Ils proposent un accueil régulier à plein-temps ou à temps partiel. Chaque établissement est dirigé par une directrice qui encadre des professionnels de la petite enfance. Un médecin pédiatre et un psychologue complètent l'équipe. Les enfants sont répartis par petits groupes en fonction de leur âge.

À partir de
10 semaines

ESPACE DU BON PETIT DIABLE

42 avenue Ardouin - 01 45 94 63 00

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Audrey Lacroix

72 berceaux

À partir de
12 mois

ESPACE GERMAINE POINSO-CHAPUIS

12 avenue de l'Eden - 01 49 62 25 29

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Aurélie Bacoco

38 berceaux

À partir de
12 mois

MULTI-ACCUEIL DES CHÊNES

10 résidence des Chênes - 01 49 62 50 56

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Virginie Leclaire

20 berceaux

À partir de
3 mois

LA CRÈCHE DÉPARTEMENTALE MICHÈLE BOULAY

63 avenue du Général de Gaulle

La demande de places dans cette structure s'effectue directement sur le site du département de Val-de-Marne : www.valdemarne.fr

LA CRÈCHE FAMILIALE

Elle est composée d'assistantes maternelles agréées, chacune en charge de 3 enfants, placées sous la responsabilité de la directrice éducatrice. L'enfant est accueilli au domicile des assistantes maternelles. Il bénéficie parallèlement des compétences du personnel de la crèche (une éducatrice, un pédiatre ainsi qu'une psychologue) et des activités organisées pour favoriser sa socialisation et son épanouissement : ateliers d'éveil, sorties...

À partir de
12 mois

HALTE-GARDERIE DES POLISSONS

La structure multi-accueil des Chênes propose un mode de garde répondant aux besoins ponctuels des parents.

Accueil à la demi-journée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

À partir de
3 mois

MULTI-ACCUEIL DES CHÊNES

10 résidence des Chênes - 01 49 62 50 56

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Virginie Leclaire

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Inscription sur liste d'attente en prenant contact directement avec la structure.

PETITE ENFANCE



ASSISTANTS MATERNELLES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

La ville compte une centaine d'assistantes maternelles du particulier employeur qui accueillent à leur domicile de 1 à 3 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Elles sont agréées par les services de l'enfance du département.

Les parents établissent avec l'assistante maternelle un contrat de travail qui définit les modalités de la garde : nombre d'heures, soins à donner à l'enfant, périodes de congés, salaire, ...

Aides financières

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions du complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).

Cette aide financière est versée mensuellement par votre caisse d'allocations familiales (CAF) pour compenser partiellement le coût de la garde de chaque enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée. Ainsi, son montant varie selon le nombre d'enfants à charge, l'âge de votre enfant et vos ressources. Si vous bénéficiez du CMG de la Paje et que la rémunération de votre assistante maternelle agréée ne dépasse pas le plafond journalier de référence, vous n'avez pas de cotisations sociales à payer.

SERVICE ADMINISTRATIF DE LA PETITE ENFANCE

9 résidence des Chênes
Avenue du Général Leclerc C2
01 45 94 18 21

Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30

Coordinatrice petite enfance : Valérie Stéphan

Secrétariat petite enfance : Fanny Nogueira
Gestion des encaissements, facturation, rendez-vous
www.leplessistrevise.fr/contact

LA GARDE À DOMICILE

Cette formule, de plus en plus choisie par les parents pour d'évidentes raisons de commodité, permet à l'enfant d'évoluer dans son environnement familial. Les parents sont l'employeur direct de la garde à domicile. Ils peuvent à ce titre moduler les conditions de travail selon leurs besoins.

Particulièrement apprécié des parents exerçant une activité professionnelle à horaires importants.

Enfin, certains parents optent pour la garde partagée qui permet à deux familles d'employer la même personne. Les frais sont également partagés.

Aides financières

Si vous optez pour la garde à domicile et avez au moins un enfant de moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier sous conditions du complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Votre caisse d'Allocations familiales (CAF) peut ainsi prendre en charge :

- 50 % des cotisations sociales dues pour l'emploi de votre salarié(e) dans la limite d'un plafond selon l'âge de votre enfant ;
- une partie de la rémunération de votre salarié : l'allocation versée dépend des revenus, du nombre et âge de votre enfant. En fin d'année, le centre Pajemploi délivre une attestation qui vous permet de bénéficier du crédit d'impôts pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Renseignements au RAM

(Espace Germaine Poinso-Chapuis)
01 49 62 25 30 - www.leplessistrevise.fr/contact

Liens utiles

www.leplessistrevise.fr, rubrique «petites annonces»
www.mon.enfant.fr - www.pajemploi.urssaf.fr

PETITE ENFANCE

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile, plus connue sous le sigle PMI, est financée par le Conseil Général. Elle donne des conseils aux parents et dispense des soins médicaux de prévention aux enfants de 0 à 6 ans.

14 résidence des Chênes

01 45 94 50 19

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Véronique Dousset

Consultations médicales gratuites sur rendez-vous

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

Consultation de la puéricultrice et de l'auxiliaire sur rendez-vous

Lundi, mardi, jeudi, vendredi après midi

Mercredi matin

Visite à domicile sur rdv

Atelier parents 1 fois/mois sur inscription

Accueil parents enfants sur inscription

Mercredi : 9h30 à 11h30

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Ce service est un lieu d'informations, d'écoute et d'échanges pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles libérales agréées.

Les prises de rendez-vous des pré-inscriptions en structures municipales se clôtureront le vendredi 13 mars 2020.

Pour les parents ou futurs parents :

- conseils concernant les différents modes de garde ;
- accompagnement et aide personnalisée pour les démarches administratives ;
- pré-inscription pour demandes de places en structures municipales.

Pour les enfants :

- lieu de découverte et de jeux.

Pour les assistantes maternelles :

- lieu d'informations, d'écoute, de conseils, d'animations et d'échanges.

Responsable : Emmanuelle Sangan

Adjointe : Céline Bastière

01 49 62 25 30 - 06 73 06 16 45

www.leplessistrevise.fr/contact

Atelier d'éveil : Centre de Loisirs Jules Verne

196 avenue de la Maréchale lundi - mardi - jeudi

et vendredi de 9h30 à 11h30.

Accueil sur rendez-vous :

Espace Germaine Poinso-Chapuis - 12 avenue de l'Eden

lundi - mardi - jeudi et vendredi, les après-midi

mercredi, toute la journée.

La liste des assistantes maternelles est disponible

au RAM à l'Espace Germaine Poinso-Chapuis

01 49 62 25 30 et à l'Espace Départemental des

Solidarités (46 avenue de Gaulle - 01 45 94 74 40).



JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



La Ville inscrit et affecte les élèves dans les écoles maternelles et élémentaires selon les places disponibles en tenant compte prioritairement des secteurs scolaires.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions se font obligatoirement en Mairie au service enseignement. Sur rendez-vous.

Responsable : Laurence Furi

Contact : Pauline Guiguet

01 49 62 25 25 - www.leplessistrevise.fr/contact

Attention : il est indispensable d'informer le service enseignement de tout changement d'adresse (même à l'intérieur de la commune) et de numéro de téléphone. Pour les collèves et le lycée, les inscriptions se font directement auprès des établissements.

Pour toute inscription, les pièces suivantes sont nécessaires :

- Carnet de santé ou de vaccination à jour (DTP obligatoire).
- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois (traduction indispensable).
- Décision de justice (si divorce ou séparation)
 - En l'absence de jugement, fournir une attestation signée de l'autre parent + photocopie de sa carte nationale d'identité.
- 2 justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois (quittance de loyer ou contrat de location, facture d'eau/d'électricité ou de gaz, taxe d'habitation ou avis d'imposition, titre de propriété ou promesse de vente avec l'accord de prêt bancaire).
- Pièce d'identité du parent inscrivant l'enfant.
- Dernière attestation de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Nom et coordonnées de l'employeur pour chaque parent.
- Pour les enfants déjà scolarisés venant d'une autre commune : certificat de radiation (à demander au directeur de l'école précédemment fréquentée).

En cas d'hébergement :

- Attestation signée de l'hébergeant.
- Titre d'identité de l'hébergeant.
- Justificatifs de domicile de l'hébergeant.

JEUNESSE

ENSEIGNEMENT

Cinq écoles maternelles et cinq écoles élémentaires constituent le patrimoine scolaire de la ville. Le nombre et la composition des classes restent de la compétence de l'Éducation Nationale.

ÉCOLES MATERNELLES

La Maréchale

206 avenue de la Maréchale
01 45 94 79 72
Directrice : Mme Vignat

4
classes

Saint-Exupéry

87 avenue du Général de Gaulle
01 45 76 05 83
Directrice : Mme Kalifa

5
classes

Charcot

15 avenue Jean Charcot
01 45 94 79 76
Directrice : Mme Baillé

4
classes

Val Roger

5 avenue du Tramway
01 45 76 16 40
Directrice : M. Narce

5
classes

Olympe de Gouges

30 avenue Marbeau
01 56 31 64 12
Directrice : Mme Wartelle

9
classes

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Jean Monnet - Jean Moulin

44 avenue Bertrand
01 45 76 11 61 (J.Moulin)
01 45 76 08 41 (J.Monnet)
Directeur : M. Caron

17
classes

Marbeau

31 avenue Marbeau
01 45 76 02 53
Directrice : Mme Antonsanti

16
classes

Marie-Louise et Marcel Salmon

Allée Maurice Clément
01 56 31 10 90
Directrice : Mme Cassam

5
classes

Val Roger

5 bis avenue du Tramway
01 45 76 16 40
Directeur : M. Narce

9
classes

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Collège Albert Camus

(sous la compétence du Conseil
départemental du Val-de-Marne)
4 avenue Albert Camus
01 45 76 37 01

Principale : Mme Mério
Principale-adjointe : Mme Collenot

Lycée Champlain

(sous la compétence du Conseil
régional d'Île-de-France)
61 allée des Bordes
Chennevières-sur-Marne
01 56 86 19 10

Proviseur : M. Bérachatégui

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles participent pleinement
à la vie scolaire des enfants.
Les représentants élus sont
membres des conseils d'école.

Parents d'élèves
de l'enseignement public (PEEP)
Tél. : 06 09 72 60 09

Fédération des conseils
de parents d'élèves (FCPE)
Mail : fcpeleplessistrevise@gmail.com

Au cœur de l'école
Tél. : 06 08 10 27 64

Proviseure-adjointe : Mme Justin
Proviseur du lycée professionnel :
M. Pays



JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

Tous les établissements sont équipés d'un restaurant scolaire. Les élèves des écoles élémentaires disposent d'un self-service. Les menus sont affichés chaque semaine dans les écoles. Ils sont consultables sur www.leplessistrevise.fr et sur l'application bon'App d'Elior.

Inscription

Tous les enfants scolarisés au Plessis-Trévisé bénéficient du service de restauration scolaire.

Réservation

La réservation est obligatoire. Elle se fait directement sur le site Internet de la Ville (Esp@ce Famille), accessible par identifiant et mot de passe, comme cela est déjà le cas pour les activités périscolaires.

La réservation pourra aussi avoir lieu par tout moyen qui permette d'en dater le jour et l'heure de façon certaine, ainsi que le jour de fréquentation.

À NOTER : pour les personnes n'ayant pas Internet, 2 bornes sont à disposition gratuitement à l'Hôtel de Ville.

Et prochainement : à la Maison de la Famille - 12 avenue de l'Eden.



important

DÉLAIS DE RÉSERVATION ANNULATION

Les réservations sont prises en compte si elles sont intervenues au plus tard la veille avant midi hors lundis et jours fériés :

- réservation jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- réservation jusqu'à midi la veille du jour férié

Les annulations, toujours possibles, s'effectuent dans les mêmes délais.

Tarifs 2020/2021

4,59 € le repas pour les écoliers plesséens.
6,70 € le repas pour les enfants domiciliés hors commune et le repas non réservé.

Modes de paiement

Espèces ou chèque à l'Hôtel de Ville :

- Lundi de 8h30 à 12h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 17h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

Par prélèvement automatique.

Par paiement en ligne : famille.leplessistrevise.fr

SERVICE ENCAISSEMENT - Hôtel de Ville - 01 49 62 25 25 - www.leplessistrevise.fr/contact



JEUNESSE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Ville propose un accueil pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, avant et après l'école. Coordinatrice : Stéphanie Albrecht (Tribune L. Bobet), 01 56 31 12 13 / 14 ou 17

Écoles maternelles

- Charcot - **01 45 94 18 99**
- Val Roger - **01 45 93 08 52**
- Olympe de Gouges - **01 56 31 61 64**
- Annexe Olympe de Gouges (Marbeau) - **01 56 86 56 77**
- La Maréchale - **01 45 94 79 72**
- Saint-Exupéry - **01 45 76 12 88** ou **01 45 76 05 83**

De 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 19h

Écoles élémentaires

- Jean Monnet / Jean Moulin - **01 45 76 12 88**
- Marbeau - **01 56 86 56 77**
- Marie-Louise et Marcel Salmon - **01 56 31 10 91**
- Val Roger - **01 45 93 08 52**

De 7h15 à 8h20 et de 18h à 19h

L'accueil du soir débute après les études surveillées ou après les activités péri-éducatives ou après la classe en maternelle.

Les modalités de réservation et d'annulation au périscolaire sont consultables sur le site de la ville famille.leplessistrevise.fr

Études surveillées : ces études sont assurées par les enseignants. L'inscription et le règlement se font directement auprès des directeurs d'école.



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (MATIN ET SOIR)

Maternelles : Accueil payant du matin de 7h15 - 8h20 et du soir 16h30 - 19h

Élémentaires : Accueil payant du matin 7h15 - 8h20 et du soir 18h - 19h

INSCRIPTIONS / RÉSERVATION / ANNULATION

Tout enfant scolarisé est inscrit par défaut aux activités périscolaires. L'inscription correspond à une ouverture de droit. En revanche, la fréquentation des activités est subordonnée à une réservation préalable obligatoire.

COMMENT RÉSERVER ET/OU ANNULER ?

Les réservations peuvent être effectuées sur le site web de la ville : famille.leplessistrevise.fr

important

DÉLAIS DE RÉSERVATION ANNULATION

Les réservations sont prises en compte si elles sont intervenues au plus tard la veille avant midi hors lundis et jours fériés :

- réservation jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- réservation jusqu'à midi la veille du jour férié

Les annulations, toujours possibles, s'effectuent dans les mêmes délais.

JEUNESSE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



MODES DE PAIEMENT

- En Mairie (espèces ou chèque)
- lundi de 8h30 à 12h
- mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- jeudi de 17h30 à 19h
- samedi de 8h30 à 12h
- par prélèvement automatique
- par paiement en ligne : espacefamille.leplessistrevise.fr

QUOTIENTS FAMILIAUX ET AIDE FACULTATIVE À LA RESTAURATION

Le CCAS a en charge le calcul du quotient pour les prestations AJE (accueils périscolaires et centres de loisirs) et/ou de l'aide facultative à la restauration scolaire pour les familles. Les tarifs après calculs seront appliqués à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre.

ATTENTION

- *Tout accueil réservé et non annulé dans les délais sera facturé.*
- *Le matin de 7h15 à 8h20 et après 16h30 dans les écoles maternelles et 18h dans les écoles élémentaires, les enfants sont accueillis dans le cadre des activités périscolaires. Le montant de participation familiale sera doublé si l'enfant n'est pas inscrit.*
- *En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, la participation familiale est remboursée sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures.*

Règlement intérieur de l'AJE disponible sur le site de la ville famille.leplessistrevise.fr

SERVICE ENCAISSEMENT - Hôtel de Ville - 01 49 62 25 25 - www.leplessistrevise.fr/contact



JEUNESSE

LES VACANCES SCOLAIRES



Le mercredi et pendant les vacances scolaires, la Ville dispose de trois centres de loisirs qui proposent un panel d'activités variées. C'est l'association Animation Jeunesse Energie (AJE qui est chargée de leur fonctionnement).

AJE

Directeur : Emmanuel Métique
01 56 31 12 17 (secrétariat)
www.leplessistrevise.fr/contact

Tarif valable jusqu'au 31/08/2021 :

De 10,33 € à 17,99 € par jour en fonction
du quotient familial (hors commune 22,40 €).
Valable jusqu'au 31/08/2021

Règlement des journées en centres de loisirs :

- Espèces ou chèque en mairie :
- Le lundi de 8h30 à 12h
- Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 17h30 à 19h
- Le samedi de 8h30 à 12h
- Par prélèvement automatique
- Par paiement en ligne : espacefamille.leplessistrevise.fr

Service encaissement :

Hôtel de Ville - **01 49 62 25 25**

LES CENTRES DE LOISIRS JULES VERNE

Maternelles - Élémentaires

196 avenue de la Maréchale

01 56 31 12 13 / 14 ou 17

01 45 93 33 20 (mercredis et vacances scolaires)

www.leplessistrevise.fr/contact

Tous les mercredis et vacances scolaires 8h15 à 17h15.

Accueil le matin de 7h à 8h15 (1,74 €),

le soir de 17h15 à 19h (1,74 €).

Activités :

Elles se déroulent dans le cadre de projets de groupes
et sont encadrées par du personnel diplômé.

- Grands jeux, activités manuelles, sorties, piscine...

Inscriptions préalables et obligatoires :

La première inscription doit se faire obligatoirement en
mairie auprès du service concerné afin de créer le dossier
de l'enfant et ainsi ouvrir les droits à la réservation.

Aucun enfant ne pourra être accepté :

- si cette première inscription n'a pas été faite
- sans réservation préalable

JEUNESSE

LES VACANCES SCOLAIRES



LE CENTRE DE LOISIRS SPORTIFS (CLS)

Espace Arlette et Jacques Carlier

6 avenue Albert Camus

01 56 31 12 13 / 14 ou 17

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.leplessistrevise.fr/contact

Tous les mercredis et vacances scolaires de 9h à 17h. Inscriptions obligatoires à la journée ou en demi-journée (accueil à la journée uniquement pendant les vacances scolaires).

5,11 € à 8,98 € en fonction du quotient familial.

Accueil le matin de 8h à 8h45 (1,74 €)

et le soir de 17h15 à 19h (1,74 €).

Inscriptions préalables et obligatoires :

La première inscription doit se faire obligatoirement en mairie auprès du service concerné afin de créer le dossier de l'enfant et ainsi ouvrir les droits à la réservation.

Aucun enfant ne pourra être accepté :

- si cette première inscription n'a pas été faite
- sans réservation préalable

important

DÉLAIS DE RÉSERVATION ANNULATION

Dès lors que l'inscription a été enregistrée, les modalités sont les suivantes :

- pour les mercredis : réservation au plus tard le lundi 23h59 et annulation possible jusqu'au jeudi 23h59 pour le mercredi suivant. Toute réservation

LE CLUB 11-15 ANS

39 avenue du Général Leclerc

06 79 95 08 61 - 01 56 31 12 13

Direction : Stéphanie Albrecht

www.leplessistrevise.fr/contact

De 8h30 à 17h30 pendant les vacances scolaires

Activités :

Multi sports, activités diverses et culturelles.

- Basket, football, tir à l'arc, ...
- Sports aquatiques et extrêmes
- Grands jeux, défis
- Barbecues, pique-niques
- Réalisation de vidéos
- Sorties

Inscriptions préalables et renseignements :

Stéphanie Albrecht - 01 56 31 12 13 - 06 79 95 08 61.

effectuée entre le vendredi et le lundi précédant le mercredi est annulable jusqu'au lundi 23h59.

- pour les périodes de petites vacances scolaires réservation/annulation au plus tard le mardi de la semaine précédente.
- pour les vacances d'été, réservation/annulation par quinzaine au plus tard le mardi précédent cette quinzaine.

Les capacités d'accueil des centres sont limitées. Les inscriptions et annulation sont prises en temps réel. Ne pas hésiter à consulter régulièrement les disponibilités.

JEUNESSE

LE CALENDRIER DES VACANCES



VACANCES SCOLAIRES 2021-2022

Zone C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



DÉBUT VACANCES D'ÉTÉ

Mardi 6 juillet 2021

RENTRÉE SCOLAIRE

Jeudi 2 septembre 2021

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du 23 octobre au 8 novembre 2021

VACANCES DE NOËL

Du samedi 18 décembre au lundi 3 janvier 2022

VACANCES D'HIVER

Du samedi 19 février au lundi 7 mars 2022

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 23 avril au lundi 9 mai 2022

VACANCES D'ÉTÉ

Mercredi 6 juillet 2022



JEUNESSE

MISSION LOCALE DES PORTES DE LA BRIE



La Mission Locale des Portes de la Brie accueille les jeunes de 16 à 25 ans des villes du Plessis-Tréville, de La Queue-en-Brie et de Villiers-sur-Marne.



Vous recherchez une formation, un emploi ou un conseil ?

Contactez la Mission Locale.

La Mission Locale est un lieu d'accueil au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Elle apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Elle vous propose, pour répondre aux problèmes rencontrés dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la santé, du logement et de tout ce qui touche à la vie quotidienne :

- Des conseillers d'information et d'orientation pour réaliser vos projets et trouver les réponses les plus adaptées.
- Des moyens d'information et d'orientation.
- Un accueil personnalisé sur rendez-vous.
- Un réseau de partenaires varié et complet.

Ses missions

- ▶ Information, orientation, accompagnement vers l'emploi et / ou la formation.
- ▶ Accompagnement et appui dans les démarches de la vie quotidienne (santé, logement, transport, citoyenneté, justice...).

Son offre de services

- ▶ Un cyberspace en libre accès pour les jeunes inscrits à la Mission Locale.
- ▶ Des ateliers thématiques :
 - Ateliers santé.

- Ateliers mobilité en partenariat avec la RATP.
- Ateliers logement.
- Atelier Cyb'Emploi.
- Des ateliers emploi : ateliers Zoom Emploi ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi (CV, lettre de motivation).
- Un espace d'auto-documentation : fiches CIDJ, catalogues de formation, documentations institutionnelles, presse emploi.

Entreprises

Si vous recrutez ou cherchez des informations liées à un recrutement en cours ou à venir, vous pouvez contacter la Mission Locale par fax ou par mail. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Mission Locale.

Contact

41 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 45 76 64 69

portesdelabrie@ml94.reseau-idf.org

Horaires

Du lundi au vendredi :
9h-12h30 et 13h30-17h30

POINT INFORMATION JEUNESSE

41 avenue du Général de Gaulle
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30 et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. : 06 88 95 76 29 / 01 45 76 64 69

LES AÎNÉS

LA RÉSIDENCE PRINCE DE CONTI



63 avenue du général de gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 45 93 08 80
www.leplessisrevise.fr/contact

Les logements individuels proposés à la résidence Prince de Conti permettent une autonomie aux locataires identique à celle d'un domicile classique, tout en répondant aux problèmes de sécurité liés à l'isolement.

La résidence n'est pas médicalisée par conséquent les personnes accueillies doivent être en capacité d'assurer seules les actes de la vie quotidienne.

Une équipe et des prestations sont mises à disposition pour assurer aux résidents un confort de vie.

L'implantation de l'établissement, sa conception et sa gestion favorisent le maintien de l'autonomie physique et sociale de chacun.

La résidence, propriété d'Antin Résidences est gérée par le Centre Communal d'Action Social du Plessis-Tréville.

ACCÈS

Par la route

A4 : accès et sortie N°8 Noisy le Grand / Villiers sur Marne

N4 : direction Le Plessis-Tréville au centre commercial Pince-Vent à Ormesson Francilienne (N104) : sortie Pontault-Combault gare

Par les transports en commun

Bus n° 206 : ligne Noisy Mont d'Est / Pontault-Combault

Bus n° 207 : ligne Noisy Mont d'Est / La Queue en Brie

Bus n° 208 b : ligne Plessis-Gambetta / St Maur Champigny

Par le RER

Ligne E Hausmann St Lazare / Villiers sur Marne - Le Plessis-Tréville

Ligne A (Noisy Mont d'Est) - puis prendre le bus n° 206

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

C. C. A. S.



CCAS - Hôtel de Ville

36 avenue Arduin

94420 Le Plessis-Tréville

Lundi et vendredi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Judi : 13h30-19h

www.leplessisrevisse.fr/contact

Tél. : 01 49 62 25 25

Présidé par le Maire, le CCAS (Centre communal d'action sociale) remplit certaines missions à destination de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées et des foyers en difficulté.

C'est par l'intermédiaire du CCAS que sont délivrés différents documents et que sont montés les différents dossiers d'obtention de certaines aides :

- RSA, contrats d'insertion
- portage de repas à domicile
- APA (Aide personnalisée à l'autonomie), dossiers d'aide sociale aux personnes âgées et personnes handicapées
- téléalarme
- chèquiers "mobilité", cartes améthyste et rubis, allocations "taxi" (pour les personnes dépendantes)
- dossiers d'aide sociale (prise en charge des frais d'hébergement pour personnes âgées et/ou handicapées)
- dossiers MDPH (dossier handicap)
- aide EDF / ENGIE et eau
- aide au sport et à la culture
- aide médicale d'État
- aides à la restauration scolaire, accueil périscolaire, centres de loisirs, séjours scolaires
- domiciliation

- transport scolaire des enfants handicapés
- etc...

Chéquiers mobilité

Distribution des chèquiers mobilité du 25 au 5 de chaque mois (réservé aux demandeurs d'emploi et aux jeunes de moins de 25 ans).

Point Accueil Seniors

Le Point Accueil Seniors est proposé sous la forme d'une permanence hebdomadaire le jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous uniquement) à la résidence Prince de Conti, 63 avenue du Général de Gaulle au Plessis-Tréville.

Dossier logement

Les dossiers de demande de logement sont disponibles à l'accueil de la mairie. Une fois dûment complété, votre dossier devra être déposé auprès du CCAS le mardi ou le vendredi de 9h à 11h30. Cette démarche peut également être réalisée sur la plateforme dédiée : www.demande-logement-social.gouv.fr.

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

LA MAISON DE LA FAMILLE



La MDF propose de nombreux services, activités et animations à tous les Plesséens.

Point Info Famille

La MDF vous propose de vous aider dans la complétude de certains dossiers administratifs :

- Demande de logement
- Demande de titre de séjour
- Demande de naturalisation
- Demande de CMU/C
- Dossier MDPH
- Démarches liées à la CAF (déclaration trimestrielle, demande APL...)

Animation

La MDF propose des ateliers collectifs où chaque activité proposée permet des rencontres et des échanges entre plesséens.

Des ateliers adultes

- Atelier arts plastiques
- Atelier informatique
- Atelier cuisine
- Cours de français
- Atelier pâtisserie intergénérationnel
- Atelier potager intergénérationnel

Des ateliers parents-enfants

Graines d'éveil

► Petites Mains : Atelier de loisirs créatifs pour les enfants de maternelle accompagnés d'un parent. Une fois par mois. 1 euro/enfant. Goûter offert.

► Atelier de loisirs créatifs pour les enfants de primaire accompagnés d'un parent.

Une fois par mois. 1 euro/enfant. Goûter offert.

Renseignements et inscription au 01 49 62 25 26

Des sorties

Pour tous les usagers de la Maison de la Famille, des sorties à la 1/2-journée ou à la journée pour s'amuser en famille.

La Maison de la Famille c'est aussi :

- 1 point accompagnement budgétaire tous les mardis après-midi sur RDV.
- 1 permanence de Conseillère conjugale et familiale chaque mois sur RDV.

MAISON DE LA FAMILLE

12 avenue de l'Eden 94420 Le Plessis-Tréville

Lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

www.leplessistrevice.fr/contact

Tél. : 01 49 62 25 26

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

ADRESSE ET NUMÉROS UTILES



NUMÉROS D'URGENCE

- Drogue Info Service, 0 800 231 313
- Enfance Maltraitée, 0 800 054 141 ou 119
- SOS violences scolaires, 0 810 555 500
- SOS enfants disparus, 0 810 012 014
- Fil Santé Jeunes, 0 800 235 236
- Jeunes Violences Écoute, 0 800 202 223

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

2 rue Georges Dimitrov
94500 Champigny-sur-Marne
0 810 259 410 - www.caf.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Assurance Maladie du Val-de-Marne
1 à 9 avenue du Général de Gaulle
94031 Créteil Cedex
Téléphone : **3646** - www.ameli.fr

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

155 avenue Roger Salengro
94500 Champigny-sur-Marne
01 48 80 98 31

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

46 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 56 71 48 00

ESPACE GERMAINE POINSO-CHAPUIS

12 avenue de l'Eden
94420 Le Plessis-Tréville
01 49 62 25 26

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Rectrice : **Béatrice Gille**
4 rue Georges-Enesco
94010 Créteil Cedex
01 57 02 60 00

DIRECTRICE DES SERVICES ACADÉMIQUES DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Elisabeth Laporte
68 avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
01 45 17 60 00

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Sophie Ensina
8 rue Maurice Berteaux
94350 Villiers sur Marne
01 75 48 83 73

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 rue Albert Thomas
94500 Champigny-sur-Marne
01 45 16 18 60

POINT INFORMATION JEUNESSE

41 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 45 76 64 69 - 06 88 95 76 29

URSSAF

Centre d'accueil du Val-de-Marne
Immeuble «Le Pascal» entrée B
Avenue Charles de Gaulle
94000 Créteil - **0 820 011 010**
www.urssaf.fr

**Il y a certains plats
que l'on met du temps
à digérer.**



Pour la nature c'est pareil

1 déjection canine met plusieurs mois à disparaître



ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

PARCS PUBLICS

Le Plessis vert

10 parcs et jardins à votre disposition

Faire entrer la nature au coeur de la ville fut alors le choix déterminant des élus de l'époque. La Municipalité poursuit depuis plus de 30 ans cette volonté de parvenir à un équilibre entre urbanisation et couverture verte. L'obtention en 2011 de la 3^{ème} Fleur au concours national des villes et villages fleuris témoigne de l'activité des 30 jardiniers du service espaces verts qui s'emploient quotidiennement à embellir la commune. Découvrez ou redécouvrez les parcs de la ville !



Parc des Tourelles

1974 Parc d'Ourém : Contigu à l'Hôtel de Ville, il doit son appellation à la ville portugaise avec laquelle nous sommes jumelés depuis 20 ans. Il est bien connu des enfants puisqu'il leur est spécialement adapté grâce aux nombreux jeux.

1974 Parc Saint-Pierre : Cet ancien parc boisé a été réhabilité. Aujourd'hui, il est constitué de deux parties séparées par un canal. L'aspect rustique du sous-bois a été conservé. Lieu de promenade où de nombreux Plesséens aiment se

retrouver pour passer un moment calme au milieu de la nature.

1985 Parc de Burladingen : Cet espace a été aménagé en lieu de détente et de tranquillité. Son aire de jeux pour les sports de ballon est très prisée par les sportifs et les adeptes des pique-niques lors des beaux jours. Il doit bien évidemment son nom à notre ville jumelée allemande.

1987 Parc Mansart : Il a été créé à partir de la reconstitution d'un jardin du 19^{ème} siècle autour de l'École de Musique, pavillon remarquablement



Jardin de l'Abbé Pierre



Parc d'Ourém



Parc des Tourelles

restauré et datant de la même époque. Situé sur le canal qui traverse la ville, orné de statues anciennes, il offre un lieu de balade très apprécié des promeneurs et des aînés de la résidence Conti.

1995 Parc des Tourelles : Lieu bucolique s'il en est, ce parc vous replonge, le temps d'un instant au début du siècle dernier. Son magnifique château (cadre idéal pour les expositions et vernissages) son plan d'eau, son petit pont, la statue du Maréchal Mortier et le pigeonnier d'antan offrent un panorama romantique digne de la Belle Époque. D'ailleurs, nombre de jeunes couples s'y rendent pour leur photo de mariage.

1999 Jardin Emile Loubet : Le parc de la Médiathèque doit son nom à l'ancien Président de la République qui officialisa en 1899 la création de la commune. Prolongement de l'esplanade du 7 juillet 1899, il permet une liaison piétonne très agréable entre l'avenue Ardouin et l'avenue Jean Charcot. D'inspiration japonisante, il est un lieu de détente et de repos. Ce parc a été primé en juillet 2003 et a reçu le trophée « Paysage en Héritage ».

2003 Jardin de l'Abbé Pierre : Lors de la réhabilitation de la Cité de la Joie, il a été créé cet espace composé de chemins piétonniers et d'un mail s'ouvrant sur les voies environnantes.



Parc Mansart

42 %

de la surface de la ville en espaces verts

2007 Parc Arboretum Buffon : Comme son nom l'indique, il abrite des espèces rares et variées comme des Quercus Frainetto et des cedrus atlantica Glauca. Ses plantations et son aménagement offrent aux visiteurs un sentiment de quiétude. Il assure une liaison sécurisée entre les groupes scolaires Monnet-Moulin et l'avenue du Général de Gaulle, l'avenue Bertrand et l'avenue de la Maréchale.

2008 Parc de l'Hôtel de Ville : Jardin florifère qui accueille les Plesséens souhaitant faire une courte halte. À l'instar du Parc de l'église Saint Jean-Baptiste, il aère le centre-ville et offre une vue agréable depuis l'avenue Ardouin.

2012 Parc de l'église Saint Jean-Baptiste : Parc bucolique et reposant qui offre une liaison verte entre l'avenue Ardouin et l'avenue du Général de Gaulle. Grâce aux nombreux jeux et au manège les enfants l'ont déjà adopté.

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

CANISITES

Incivilités

Du bon partage de l'espace public...

Nous recevons régulièrement en message privé sur notre page Facebook @LPT94420 des photos toutes fraîches de déjections canines, toutes aussi fraîches, croisées sur les trottoirs plesséens.

INFO PROPRETÉ

Un produit anti-bactérien est utilisé chaque semaine pour désinfecter les canisites et permettre à votre animal de s'y rendre avec plaisir. Il a été testé et ne présente aucun danger pour votre chien. Cette désinfection est effectuée en complément d'un nettoyage quotidien.



Il nous est arrivé d'en publier certaines dans le but de sensibiliser chacun, mais malheureusement avec pour seul retour un déversement de commentaires presque tous composés d'autant de matière fécale que les déjections de nos amis canins. Récemment, une jeune femme nous faisait parvenir sa contribution avec la vidéo d'une déjection soigneusement déposée à quelques mètres d'un... canisite ; solution

pourtant facile pour tous les propriétaires de chiens...

Sa vidéo était accompagnée d'un commentaire assez désobligeant affirmant que la municipalité ne faisait RIEN alors qu'elle tentait, elle, d'élever son enfant de 5 ans en lui expliquant notamment que l'on ne devait rien jeter par terre...

Cette jeune femme a parfaitement raison de sensibiliser son enfant aux bonnes manières !



Emplacement des canisites



La ville est mobilisée...

Pour l'aider en cela, et parce que la propreté de la ville est une préoccupation permanente de Monsieur le Maire et de son équipe, la Municipalité offre des solutions en matière de respect de l'environnement par les maîtres de chiens, avec notamment les CANISITES !

19 canisites et 3 distributeurs de sacs sont répartis dans la ville pour assurer un maillage du territoire !!!

Ces canisites sont fabriqués avec des matériaux «confortables» à la race canine. Ils sont nettoyés très régulièrement par une équipe d'agents municipaux bien courageux...

Une autre solution simple existe : RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN.

Lorsque l'on décide de prendre un animal, on choisit de recevoir beaucoup de bonheur et de plaisir en retour.

N'oublions pas qu'il y a aussi une part de contraintes à subir et que ce n'est, en théorie, pas à la société de les assumer.



Souiller l'espace public est passible d'une amende de

68€

Par ailleurs, la verbalisation fonctionne au Plessis-Trévisé !

Des PV de 68 € sont régulièrement mis aux contrevenants (propriétaires) pris sur le fait. Malheureusement, il ne peut y avoir un agent de notre police municipale derrière chaque chien plesséen...

C'est pourquoi, à travers cet article et différents autres messages diffusés via d'autres moyens de communication, nous lançons un nouvel appel au respect de notre environnement commun.

«Le bon partage de l'espace public, c'est d'abord et avant tout le respect de l'autre...»

«La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres...»

Il existe plein de dictons pour qu'en théorie tout se passe bien, mais seuls les actes concrets peuvent faire se rejoindre la pratique et la théorie !





**Pas besoin d'aller loin
pour voyager !**

CONNECTING NATURE

ENVIE DE DÉCOUVRIR ?

Initiation offerte sur présentation de ce visuel.
Inscription par téléphone au **01 45 76 20 71**
ou par internet : www.golformesson.fr/fr/initiation

NOUVEAUTÉ 2021

Les Tilleuls
— Restaurant —

Au golf, le restaurant fait peau neuve.

Toute l'équipe du restaurant
« Les Tilleuls » aura plaisir à vous
accueillir tous les midis, du lundi
au dimanche.

Entre amis, en famille ou en affaire,
profitez d'un instant gourmand
dans un cadre magnifique.

09 52 42 15 06

www.golformesson.fr/fr/restaurant

Il y a certains plats
que l'on met du temps
à digérer.



Pour la nature c'est pareil

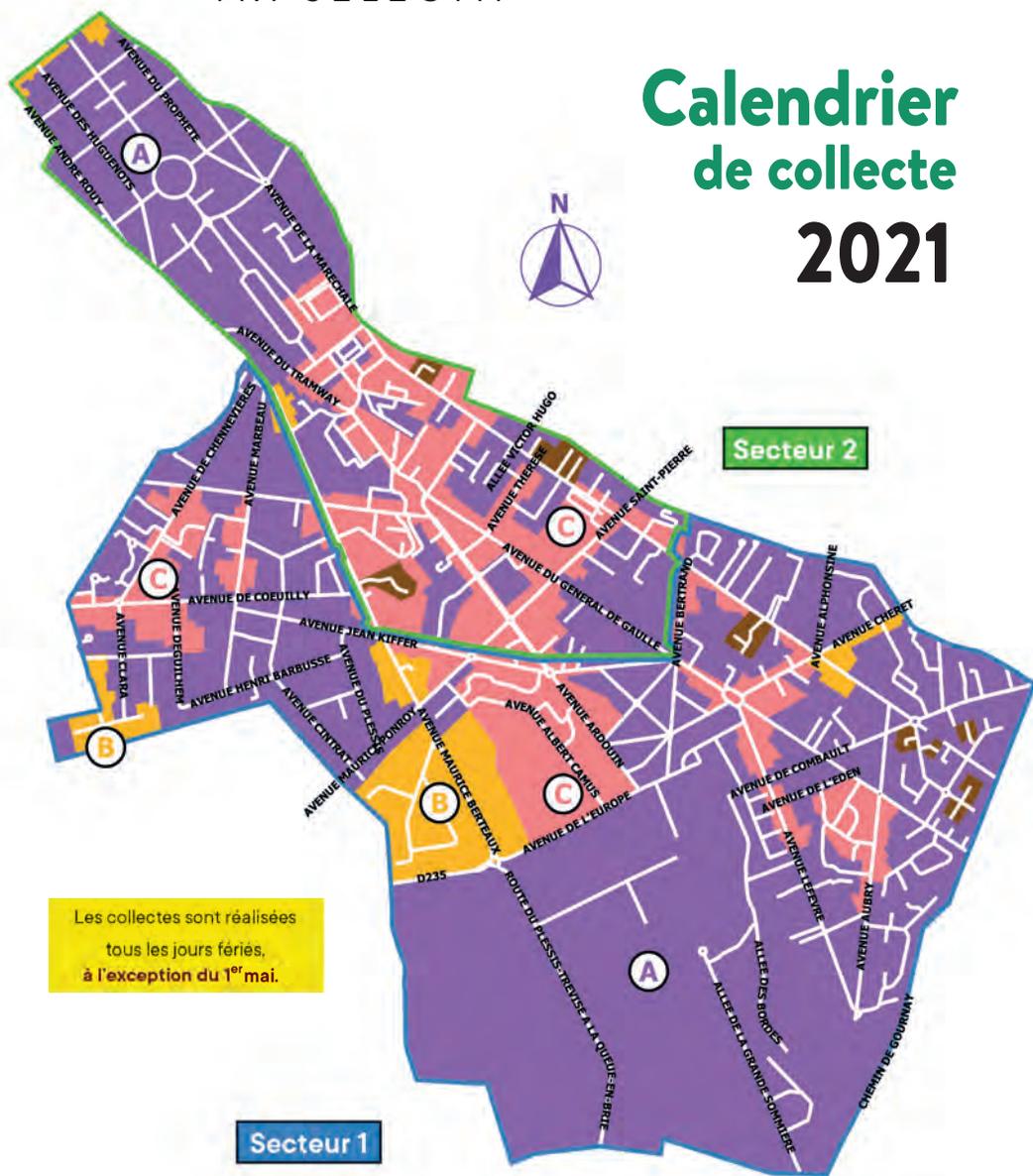
1 masque met 450 ans à disparaître



ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

TRI SÉLECTIF

Calendrier de collecte 2021



Les bacs doivent être présentés à la collecte la veille au soir, après 18h.

* ATTENTION !

La collecte des déchets végétaux a lieu l'après-midi : les déchets doivent donc être présentés avant midi. Elle est assurée toutes les semaines jusqu'à la semaine 50, puis 1 semaine sur 2 jusqu'à la semaine 10 de l'année suivante.

	 Déchets résiduels	 Emballages journaux magazines
Secteur A	Vendredi Matin	Mardi Matin
Secteur B	Mercredi / Vendredi Matin	Mardi Matin
Secteur C	Lundi / Mercredi/ Vendredi Matin	Mardi Matin

La collecte a lieu une semaine sur deux, selon le calendrier suivant :

 Verre	Secteur 1 Mardi matin (semaine paire)	Secteur 2 Mardi matin (semaine impaire)	 Déchets végétaux *	Voies étroites
Janvier	12-26	5-19	15-29	13-27
Février	9-23	2-16	12-26	10-24
Mars	9-23	2-16-30	Tous les vendredis après-midi à partir du 12 mars	Tous les mercredis après-midi à partir du 10 mars
Avril	6-20	13-27		
Mai	4-18	11-25		
Juin	1-15-29	8-22		
Juillet	13-27	6-20		
Août	10-24	3-17-31		
Septembre	7-21	14-28		
Octobre	5-19	12-26		
Novembre	2-16-30	9-23		
Décembre	14-28	7-21	3-10-17-31	1-7-15-29

* tous les mercredis matin

Les déchèteries (fermeture les jours fériés)

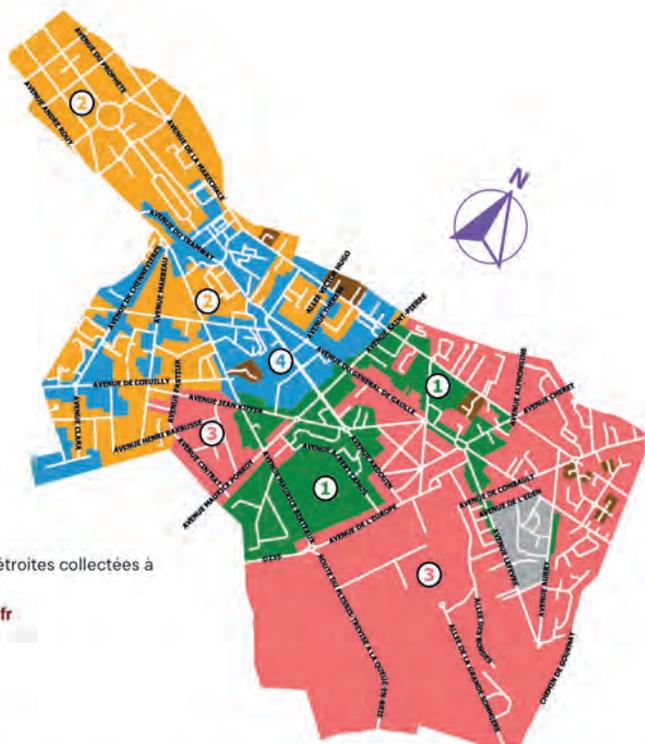
Déchèterie de Sucy-en-Brie 20, avenue de la Sablière			Déchèterie de La Queue-en-Brie 600, route de Brie		
Lundi	Fermé	13h30-17h15	Lundi	Fermé	13h30-17h15
Mardi	Fermeture		Mardi	Fermé	13h30-17h15
Mercredi	9h30-11h45	13h30-17h15	Mercredi	9h30-11h45	13h30-17h15
Jeudi	9h30-11h45	13h30-17h15	Jeudi	9h30-11h45	13h30-17h15
Vendredi	Fermé	13h30-17h15	Vendredi	Fermé	13h30-17h15
Samedi	9h30-11h45	13h30-17h15	Samedi	9h30-11h45	13h30-17h15
Dimanche	9h30-12h15	Fermé	Dimanche	9h30-12h15	Fermé

Conditions d'accès :

- sur présentation de la carte d'accès
- 10 passages / mois max.
- **Interdit aux véhicules de plus de 2m de hauteur**

Déchets dangereux, gravats, équipements électriques et électroniques...
MERCI DE PASSER EN DÉCHÈTERIE !

Pour localiser les déchèteries rendez-vous sur :
<https://geo.gpsea.fr/servicesouverts>



Les rues en marron sont des voies étroites collectées à part selon un calendrier particulier disponible sur www.sudestavenir.fr

SECTEURS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-À-PORTE

Secteur	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1 1 ^{er} jeudi	7	4	4	8	6	3	8	5	2	7	4	2
2 2 ^{ème} jeudi	14	11	11	15	13	10	15	12	9	14	11	9
3 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi	7-21	4-18	4-18	8-22	6-20	3-17	8-22	5-19	2-16	7-21	4-18	2-16
4 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi*	14-28	11-25	11-25	15-29	13-27	10-24	15-29	12-26	9-23	14-28	11-25	9-23

* Cité de la Joie : tous les mercredis

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

TRI SÉLECTIF

Extension des consignes de tri...

De quoi s'agit-il ?

Le Grand Paris Sud Est Avenir met en place l'extension des consignes de tri à tous les emballages et tous les papiers sur les communes de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie.

Les gestes de tri sont ainsi considérablement simplifiés. Grâce à ces consignes, le bac jaune accueille désormais **tous les emballages en plastique** comme les pots de yaourt, les films et sacs plastiques, les blisters, les barquettes... et tous les papiers.

Le geste de tri est simplifié, plus de questions à se poser, tous les emballages et tous les papiers sont à mettre dans le bac jaune ! En plus, cette simplification du geste de tri incite les habitants à trier davantage, tout le monde est gagnant !

Pourquoi ?

La Loi de Transition énergétique fixe un taux de recyclage annuel de 75 % des emballages à l'horizon 2022.

En 2015, sur 5 millions de tonnes d'emballages produits par an en France, 1 million de tonnes sont des emballages plastiques dont seuls 24 % sont recyclés.

Dès octobre 2016, Grand Paris Sud Est Avenir, **précurseur** en matière de gestion durable des déchets, expérimente, en partenariat avec CITEO, **l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages et tous les papiers** sur les communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes, anticipant ainsi l'obligation d'extension sur le territoire national d'ici 2022.

Le bilan est extrêmement positif avec 737 tonnes de plastique supplémentaire triées (pour un objectif fixé à 350 tonnes). Cette simplification du geste de tri a eu un effet d'entraînement sur le verre avec une hausse de +8,5 % et une baisse des refus de tri (déchets mis par erreur dans le bac jaune) de 12 %.

- ▶ Les pots, bocaux et bouteilles en verres sont à trier dans le bac vert.
- ▶ Les autres déchets sont à jeter dans le bac grenat.



Pour plus de
renseignements sur le
dispositif :
Kahina IKENI
kikeni@gpse.fr

CARROSSERIE
PEINTURE
MÉCANIQUE
PARALLÉLISME

**COLORS
CONCEPT**

01 45 76 27 31
colorsconcept@orange.fr

ZA du Ponroy - 1 rue Clément Ader
94420 LE PLESSIS TRÉVISE

colorsconcept94.fr

SI
services à
La personne



EJVDM

& cie

Élagage - Jardinage



Alexandre Pointurier

G www.ejvdm.fr

☎ 06.59.32.03.12

✉ contact@ejvdm.fr

f @EJVDM

La menuiserie du menhir

Menuisier-Ébéniste
LE BECHUC Murphy

Cuisine, dressing, placard, parquet et lambris,
agencement divers, petits bricolages...

Pour du sur-mesure ou du standard, faites
appel à la menuiserie du menhir.

lamenuseriedumenhir@yahoo.com

06 87 92 16 91 - Le Plessis-Trévisé



Michel ALVES 06 15 95 09 88
Artisan 30 années d'expérience

P.M.G

**RÉNOVATION DE BÂTIMENTS
TOUS CORPS D'ÉTAT**

- Fenêtres neuf et rénovation
- Volets roulants bubendorff
- Menuiseries bois, alu, PVC



9 bis, av du Val Roger
Le Plessis-Trévisé

Porte d'entrée - Store Banne

DEVIS GRATUIT,
FACILITÉS
DE PAIEMENT
AIDES ET
REDUCTIONS
FISCALES

06 15 95 09 88



Isa Nails Beauté

PROTHÉSISTE ONGULAIRE
ÉPILATION
MAQUILLAGE

ARIANE EXPERT

ÉLIMINATION DÉFINITIVE DES POILS

DÉFINITIVEMENT
PARFAITE



CELLU M6[®]
ALLIANCE

13 rue du Belvédère - 94430 Chennevières sur Marne
Tél. : 01 45 93 13 16 - Boutique en ligne - www.isa-nails-beaute.fr

Il y a certains plats
que l'on met du temps
à digérer.



Pour la nature c'est pareil

1 mégot met 5 ans à disparaître



ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

RÈGLEMENTATION



LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'utilisation de tout appareil générant des nuisances sonores (notamment les tondeuses et les perceuses) n'est autorisée qu'aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les infractions constatées par les officiers et agents de police nationale et municipale pourront être sanctionnées.

Respectez vos voisins, c'est le meilleur moyen pour qu'ils vous respectent eux aussi et que nous puissions tous bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel.

DÉNEIGEMENT

**En cas de neige ou de verglas
À chacun de balayer devant sa porte.**

Si la ville a en charge le déneigement des avenues, cet événement nous permet de rappeler que, dans la mesure où il n'existe pas de taxe de balayage au Plessis-Trévisse, la loi indique que chacun reste responsable de nettoyer, déneiger et déverglacer le trottoir situé le long de son domicile.

Propriétaires, locataires, commerçants ou occupants de tous locaux ayant un accès direct sur la voie publique, chacun a donc l'obligation de débayer au droit de chez lui, sur la longueur de façade dont il dispose et jusqu'au caniveau.

La neige doit être mise en tas le long de ce dernier.

Attention votre responsabilité est automatiquement engagée si un piéton se blesse en glissant devant chez vous !

il ne faut évidemment surtout pas jeter d'eau, afin d'éviter la formation de glace.



CULTES

LISTES



Parc de l'église Saint Jean- Baptiste

PAROISSE DU PLESSIS-TRÉVISE

Église : 25 avenue Ardouin

Presbytère : 3 avenue Saint-Pierre

94420 Le Plessis-Trévisé

Tél. : 01 45 76 10 96 ou 01 49 62 81 82

ÉVÊCHÉ DE CRÉTEIL

2 avenue Pasteur Vallery-Radot 94000 Créteil

Tél. : 01 45 17 24 00

ACIVP (ASSOCIATION ISRAËLITE)

30 rue Léon Dauer 94350 Villiers-sur-Marne

Tél. : 01 49 30 01 47

CULTE MUSULMAN

26 avenue Aubry 94420 Le Plessis-Trévisé

44 avenue Boileau 94500 Champigny-sur-Marne

Tél. : 01 48 80 38 33

CULTE PROTESTANT

15 rue du Plessis 77340 Pontault-Combault

Tél. / fax : 01 60 28 55 28

ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

13 rue Jean Jaurès 94500 Champigny-sur-Marne

Tél. : 01 47 06 07 06

CENTRE BOUDDHISTE DE PARIS

119 rue Vaillant-Couturier 94140 Alfortville

Tél. : 01 43 96 00 58





3

COMMUNICATION

61 MOYENS DE COMMUNICATION

61 Plessis mag'

61 Guide Culturel

61 Guide Sports

61 Guide Petit Précis du Parent Plesséen

61 Guide de la Ville

62 Site www.leplessisrevise.fr

62 Page Facebook
@LPT94420

62 Instagram

62 Newsletter, Alerte SMS

COMMUNICATION

MOYENS DE COMMUNICATION



LE PLESSIS MAG'

Le magazine municipal d'information. Publication mensuelle de 36 à 48 pages imprimée à 10 000 exemplaires et distribuée gratuitement chaque mois dans les boîtes aux lettres plesséennes (sauf en juillet et en août).



LE GUIDE CULTUREL

Répertoire de la saison culturelle proposée par l'association Rencontres Animations Plesséennes, des activités et animations proposées par la Médiathèque Jacques-Duhamel, des expositions proposées au Château des Tourelles, et de l'ensemble des activités

culturelles, peintures, aquarelles, poterie, sculpture, théâtre, musique, chant... auxquelles on peut s'adonner au Plessis-Trévisé. Le guide culturel est distribué sur le stand de l'ARAP lors du Forum des associations puis tout au long de l'année à l'accueil de la mairie et à l'espace Paul-Valéry.



GUIDE DES SPORTS

Répertoire des associations sportives de la ville, il est distribué le jour du Forum des associations puis tout au long de l'année à l'accueil de la mairie.

GUIDE

LE « PETIT PRÉCIS DU PARENT PLESSÉEN »



Guide du Parent d'élève, il est distribué, le jour de la Rentrée des classes, à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires plesséennes. Dans la limite du stock disponible, le « Guide 4P » est ensuite mis à votre disposition à l'accueil de la mairie.

GUIDE DE LA VILLE



Le guide de la Ville est distribué chaque année dans les boîtes aux lettres plesséennes. Il reprend l'ensemble des informations.

Toutes les parutions sont consultables sur le site de la ville : www.leplessistrévisé.fr

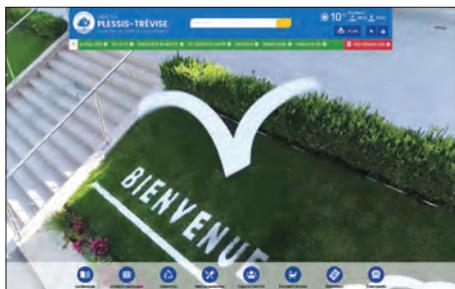


COMMUNICATION

MOYENS DE COMMUNICATION

SITE INTERNET

www.leplessistrevise.fr



PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DU PLESSIS-TRÉVILLE : @LPT94420

La page Facebook de la ville est le lien permanent entre la ville et les Plessésiens.

Page pratico-pratique, elle est riche d'informations quotidiennes relatives à l'annonce de :

- l'ensemble des animations et manifestations proposées par la municipalité ou par les associations sportives ; culturelles, caritatives, patriotiques... ;
- les pharmacies de gardes ;
- la programmation cinématographique et culturelle proposée à l'espace Paul-Valéry ;
- les rencontres sportives proposées par les associations ;
- les informations pratiques telles les fermetures de voies conséquentes à des réalisations de travaux, les dates des collectes de sang, les horaires de rentrée des classes, le rappel des collectes d'encombrants, etc.

INSTAGRAM : Plessis 94

NEWSLETTER :

La ville du Plessis-Tréville met à votre disposition plusieurs listes de diffusion pour vous tenir informé de l'actualité de votre ville. Nous nous engageons à ce que votre adresse email ne soit en aucune façon utilisée à d'autres fins que celle destinée par les listes de diffusion proposées et ne sera nullement communiquée à des tiers.

Pour vous y inscrire :

www.leplessistrevise.fr > pratique

ALERTES SMS

La ville du Plessis-Tréville met à votre disposition un service gratuit d'alerte par SMS en cas de risque majeur. Nous nous engageons à ce que votre numéro ne soit en aucune façon utilisé à d'autres fins que celui de vous avertir et ne soit nullement communiqué à des tiers.

Pour vous inscrire :

www.leplessistrevise.fr > pratique





4

LOISIRS

64 CULTURE

64 Médiathèque

66 Expo Château des Tourelles

66 École de musique

67 Espace Paul-Valéry

67 Ateliers ARAP

68 JUMELAGE

68 Présentation
des villes jumelées

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

JACQUES DUHAMEL



Médiathèque

Jacques Duhamel

Responsable :

Loriane Romani-Demont

Eplanade du 7 juillet 1899

Tél. : **01 41 94 32 29**

mediatheque.leplessistrevise
@gpsea.fr

Ouverture du mardi au
samedi.

Toutes les animations sont
gratuites sur réservation
à la médiathèque ou
au 01 43 94 32 29

Horaires d'ouverture :

SECTIONS ADULTES, DISCOTHÈQUE

Mardi : 14h30 - 18h

Mercredi et samedi :
9h30 - 12h30 et 14h30 - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Vendredi : 14h30 - 20h

SECTION JEUNESSE

Mardi : 16h* - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Mercredi et samedi :
9h30 - 12h30 et 14h30 - 18h

Vendredi : 16h* - 20h

* dès 14h30 lors des petites vacances scolaires

EN JUILLET ET AOÛT

Mercredi et samedi : 9h30 - 12h30
14h30 - 18h

Inscription :

sur présentation d'une pièce d'identité.

Prêt gratuit :

30 documents par carte pour 28 jours.

**NOUVEAU 4 livres numériques pour
28 jours - Inscriptions : plessistrevise.
sudestavenir.fr**

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS

Ponctuelles : expositions, soirées lecture, spectacles pour enfants, concerts.

Régulières :

- bébés lecteurs : le premier samedi du mois à 11h pour les moins de 3 ans,
- heure du conte : chaque mercredi à 11h et 16h à partir de 3 ans,
- séance vidéo : le dernier mercredi du mois à 11h et 16h à partir de 3 ans.

Consultez tout le catalogue de la médiathèque sur internet :
www.mediathequenessis.net



INTERNET WIFI

Le Wifi est accessible gratuitement pour connecter ordinateurs, tablettes et smartphones. Des prises électriques sont à votre disposition pour recharger votre matériel. 4 ordinateurs sont en libre-service gratuit.

EURÈKA !

EURÈKA, c'est plus de 100 000 ressources numériques, accessibles depuis votre bibliothèque, votre domicile ou tout autre appareil connecté pour certaines ressources.

De la musique, du cinéma (3 films par mois), de l'autoformation, des ressources pour la jeunesse... Ce service est gratuit et ouvert aux abonnés des médiathèques du Val-de-Marne, ayant une carte de prêt en cours de validité.

Renseignements auprès de votre médiathèque.





EXPOS CHÂTEAU DES TOURELLES

19 avenue
de la Maréchale
Tél. : **01 45 93 34 78**
www.fb.com/expotourelles

Horaires du secrétariat :

Du lundi au vendredi
de 14h à 17h,
Samedi et dimanche
de 15h à 18h.



Le site enchanteur des Tourelles, dont le château en serait le bijou et le parc écrien, accueille 10 expositions par an. Elles prennent ainsi le temps de s'installer et de se faire connaître auprès des visiteurs qui peuvent les découvrir gratuitement. Elles sont en générale thématiques, permettant ainsi à chaque artiste d'y donner sa vision, son interprétation. Les sujets abordés sont variés. Ils peuvent s'appliquer à l'Art animalier, le paysage, le portrait, le voyage, La Femme... Toutes les techniques sont également les bienvenues. Elles passent par la peinture, la sculpture, la gravure, l'aquarelle, la photo... Le lieu se veut ouvert à tous et pour tous dans un endroit spécialement dédié aux artistes.



ÉCOLE DE MUSIQUE CÉSAR FRANCK

31-33 avenue Bertrand
Tél : **01 45 94 38 92**
Directrice de l'école :
Céline Lalou

Horaires du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi, permanence à
l'Espace Paul Valéry de 9h à
12h et de 13h30 à 17h30

**L'ÉCOLE DE MUSIQUE
POSSÈDE SON BLOG :**
edmlplessistrevise.com
Venez le découvrir !

Elle est ouverte avant tout aux habitants de notre ville, en privilégiant l'accès aux enfants et aux adolescents. Elle dispense des cours d'éveil musical, pour les 3-6 ans. Un 1^{er} cycle, d'une durée de 4 ans, permet d'aborder, durant des cours collectifs de 2 personnes, la pratique d'un instrument (batterie, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, violon). Parallèlement à cet enseignement pratique, des cours de formation musicale sont prodigués.

Ils sont obligatoires. La participation à une chorale enfant est désormais possible. Le 2^{ème} cycle, de quatre ans, dispense des cours individuels de 45 minutes.

Il existe également une classe d'orchestre, des ateliers musicaux et deux chorales avec des répertoires différents, l'une pop, les Open voices et une classique, Stella Voce.

CONCERT 2020

à l'Espace Paul-Valéry

- Vendredi 20 mars à 20h
Concert des ateliers blues, pop rock, jazz et jazz fusion
- Samedi 16 mai à 16h
Concert de l'école thème «Fin de siècle»

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 20 juin 2020



ESPACE PAUL-VALÉRY SALLE DE SPECTACLE - CINÉMA

Espace Paul-Valéry

72-74 avenue Ardouin
Tél. : **01 45 94 38 92**

**L'Espace Paul-Valéry
gère et centralise
pour vous la culture.**

Billetterie en ligne :
billetterie.leplessistrevise.fr
FILMS 3D :
majoration de 1 € par ticket et
caution d'une pièce d'identité
en cours de validité pour la
location des lunettes.

Une salle de spectacle et de cinéma climatisée de 378 places, un espace de vente de billets pour les spectacles, mais aussi 2 salles (Carpeaux et Manet) qui accueillent des expositions artistiques :

- 48^e salon des Artistes : 16 au 23 décembre. Elles bénéficieront d'un nouvel éclairage en LED d'ici fin 2019.

L'EPV est une source d'informations et de renseignements pour : la programmation, l'école de musique, les ateliers artistiques et le château des Tourelles.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, nocturne le mercredi jusqu'à 21h (en dehors des vacances scolaires).

■ **1 film par semaine
(2 pendant les vacances)
Séances aménagées**

■ **5 séances :**

- Lundi à 14h
- Mercredi 15h et 20h45
- Samedi à 20h45
- Dimanche à 17h

Pensez à la carte Ciné+.

**Elle donne droit à 10 entrées
(4 places possibles par séance)
Carte non nominative et rechargeable.
Valable un an de date à date.**

ATELIERS EXPRESSION ARTISTIQUE

Ils sont au nombre de six, répartis sur deux sites. Les cours sont dispensés par des personnes professionnelles et expérimentées.

Espace Paul-Valéry

72-74 avenue Ardouin

ARTS PLASTIQUES

Enfants

- + 10 ans : Mardi de 18h à 20h
- - 10 ans : Mercredi de 10h à 12h

THÉÂTRE

- Lundi de 20h à 22h (adultes)
- Mercredi de 13h30 à 15h30 (-11 ans)
de 15h30 à 17h30 (12-13 ans),
de 17h30 à 19h30 (+ de 14 ans)

Château des Tourelles

19 av de La Maréchale

AQUARELLE

Adultes

- Mardi de 10h à 12h30, de 13h30 à 16h, de 16h30 à 19h, de 19h15 à 21h45
- Mercredi de 10h à 12h30, de 13h30 à 16h, de 16h30 à 19h, de 19h15 à 21h45

ATELIER DE PEINTURE

Marie Laurencin

Adultes

- Lundi de 16h à 19h
- Jeudi de 14h à 18h

CÉRAMIQUE

Adultes

- Jeudi de 19h à 22h
- Vendredi de 13h à 16h

SCULPTURE

Adultes

- Mercredi de 14h30 à 17h30
- Jeudi de 14h à 17h (atelier libre)
- Vendredi de 14h à 17h (atelier libre)



JUMELAGE

ESPACE PAUL-VALÉRY

Les relations avec nos villes jumelées sont assurées par le Comité de Jumelage – Club Robert-Schuman.

Espace Paul-Valéry
72/74 avenue Ardouin 94420 LE PLESSIS-TRÉVISE
 Tél : 01 49 62 25 18
 cjrs@leplessistrevise.fr

Le Plessis-Tréville est jumelé avec 4 villes européennes :

- Burladingen (Allemagne) depuis 1988
- Ourém (Portugal) depuis 1992
- Wagrowiec (Pologne) depuis 2006
- Sparte (Grèce) depuis 2019



BURLADINGEN, jumelée avec Le Plessis-Tréville depuis 1988 est une ville du sud de l'Allemagne située dans la région de Bade-Wurtemberg dans l'arrondissement de Zollernalb, dans la région Neckar-Alb, dans le district de Tübingen.

Avec ses neuf villages, Gauselfingen, Hausen, Killer, Hörschwag, Melchingen, Ringingen, Salmendingen, Starzeln et Stetten, BURLADINGEN compte environ 12 000 habitants. C'est un centre très important pour l'économie et la culture de la région.

www.burladingen.de



OURÉM, jumelée avec Le Plessis-Tréville depuis 1992 est une ville du Portugal située dans la région de Santarém. Avec ses villages rattachés, Alburitel, Atouguia, Caxarias, Espite, Fátima, Freixianda, Ribeira do Fátio e Formigais, Gondemaria e Oliveraie, Matas e Cercal, Rio de Couros et Casal dos Bernardos, Seíça et Urqueira, OURÉM compte environ 45 000 habitants. Grâce notamment à Fatima, lieu de pèlerinage et « Autel du monde », Ourém accueille chaque année de 4 à 5 millions de touristes venus du monde entier.

www.ourem.pt

JUMELAGE

ESPACE PAUL-VALÉRY



WAGROWIEC, jumelée avec Le Plessis-Trévise depuis 2006 est une ville Polonaise située à environ 55 km au nord de Poznan, cinquième ville du pays. Ville de la voïvodie de Grande Pologne. Wagrowiec, qui a su se développer dans un milieu rural compte 25 600 habitants. Elle est située sur le sentier cistercien, créé en 1990 par décision du Conseil de l'Europe, sur l'itinéraire Piast.

www.wagrowiec.eu



SPARTE, ou Lacédémone est une ancienne ville grecque du Péloponnèse, perpétuée aujourd'hui par la ville moderne du même nom d'environ 19 500 habitants. Elle est l'une des cités-États les plus puissantes de la Grèce antique, avec Athènes et Thèbes. La Sparte moderne, capitale de la préfecture de Laconie, est construite à l'endroit même de la ville antique, sur les contreforts orientaux de Taygetos, dans le vaste territoire de la vallée d'Evrotas.

www.sparti.gov.gr





5

SPORT ET ASSOCIATIONS

71 INSTALLATIONS SPORTIVES

72 MAISON DES ASSOCIATIONS

73 LES MIDIS SPORTIFS

74 LISTES ASSOCIATIONS

74 Sportives

74 Caritatives

75 Culturelles et récréatives

75 Anciens Combattants

75 Parents d'élèves

75 Animations festives

SPORT

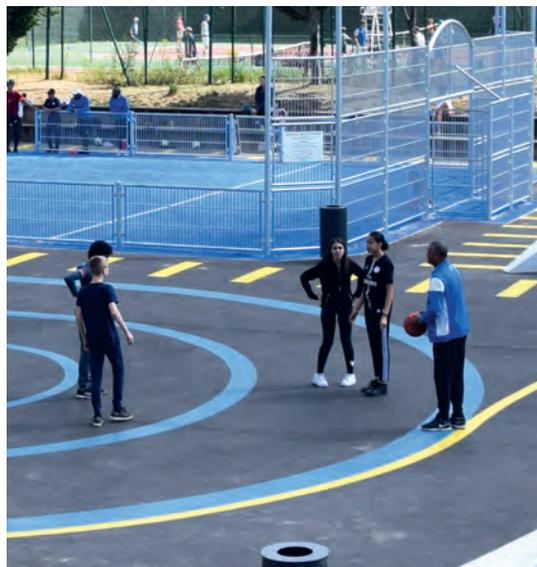
INSTALLATIONS SPORTIVES

Les installations en accès libre



ESPACE SPORTIF DE PLEIN AIR (ESPA)

19 avenue de l'Europe
Ouvert tous les jours de 9h à 22h



BOULODROME - PARC SAINT-PIERRE



BOULODROME - PARC DE BURLADINGEN

ASSOCIATIONS

MAISON DES ASSOCIATIONS



ESPACE GEORGES-ROUSSILLON

Inauguré en 2010, l'Espace Georges-Roussillon accueille les associations plesséennes et leur siège.

Aujourd'hui, il héberge le Comité de Jumelage Robert Schuman, les associations de parents d'élèves, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, la conciliatrice de justice et les permanences d'avocats, notaires, etc...

Périodiquement, il accueille également des expositions.

Un point d'information y a également été créé. Une hôtesse d'accueil est à votre disposition pour tout renseignement concernant les informations municipales, culturelles ou autres.

Contact

Tél. : **01 84 04 05 62**

22 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h - 18h, Mercredi : 10h - 12h
et 14h - 18h.

SPORT

LES MIDIS SPORTIFS

**Directeur des Sports et de la Vie associative**

David Le Digarcher

Adresse du club :

Complexe sportif
169 avenue
Maurice Berteaux

Contact :

Virginie Jarrafoux

Adresse mail :

www.leplessis-trevisse.fr/contact
Tél. : **01 56 31 12 10**

Présentation des activités

Le Service des Sports et l'Office Municipal des Sports (OMS) proposent à ceux qui habitent ou travaillent au Plessis de profiter de la pause déjeuner pour faire une activité sportive dans une ambiance ludique et conviviale.

Rendez-vous à l'Espace Omnisports Philippe de Dieuleveult

- lundi de 12h15 à 13h15 : body sculpt - cuisses/abdos/fessiers ;
- jeudi de 12h à 13h : badminton ;
- vendredi de 12h15 à 13h15 : circuit training.

Qualification des entraîneurs :

Educateurs Sportifs de la Ville

Modalités d'inscription

Prix cotisation :

- 1 cours par semaine : 80 €
- 2 cours par semaine : 120 €
- 3 cours par semaine : 160 €

Informations :

Possibilité de vous présenter sur les créneaux indiqués pour avoir plus de renseignements ou faire une séance d'essai.

Lieu d'entraînement :
Complexe Sportif

ASSOCIATIONS

LISTES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

• **À LA RENCONTRE DE SOI**

Tél. : 06 37 18 70 81

• **AMICALE LAÏQUE
DU PLESSIS-TRÉVISE**

Tél. : 01 45 94 31 42

Danse – Badminton – Marche
nordique – Randonnée – Initiation
informatique

• **AQUA CLUB PLESSÉEN**

Tél. : 06 03 82 80 46

Activités aquatiques

• **AS COLLÈGE**

Tél. : 01 45 76 37 01

Sports scolaires : athlétisme,
badminton, tennis de table
& volley-ball

• **ASSOCIATION
DU MOUVEMENT CORPOREL
ET DE L'EXPRESSIVITÉ**

Tél. : 06 18 49 92 26

• **CAP 94**

Tél. : 01 56 31 28 95 / 06 80 02 54 11

Athlétisme

• **CNB**

Tél. : 06 81 62 50 18

Plongée sous-marine

• **CTPT**

Tél. : 01 45 76 82 02

Tennis & Squash

• **ECP**

Tél. : 06 99 55 27 32 – Cyclisme

• **ECS GLADIATEURS**

Tél. : 06 26 16 21 29

Football américain

• **EPF**

Tél. : 06 06 62 49 11 – Football

• **EPHB**

Tél. : 06 60 03 91 94 – Handball

• **GCPT**

Tél. : 06 63 96 16 23

Gymnastique, Handygym & Capoeira

• **HOCDE PT JUDO**

Tél. : 01 49 30 15 87 – Judo

• **JJCP**

Tél. : 06 09 01 92 83

Arts Martiaux

• **LA BOULE PLESSÉENNE**

Tél. : 06 70 89 61 89

Pétanque

• **LES MIDIS SPORTIFS**

Tél. : 01 56 31 12 10

Activités sportives

• **PTC**

Tél. : 06 82 21 96 81

Cyclisme route & VTT

• **SAKODOS**

Tél. : 01 45 94 56 64 – Randonnée

pédestre & Marche nordique

• **SANAGA**

Tél. : 06 61 44 20 84

Danse modern & Danse classique

• **TAI CHI EN SOIE**

Tél. : 06 51 94 62 80

Art martial

• **THCPT**

Tél. : 06 08 35 61 42 / 01 48 80 13 07

Taekwondo-Hapkido

• **TWIRLING BATON NLP**

Tél. : 06 14 61 73 92 / 06 22 77 44 41

Danse & expression corporelle
autour du bâton

• **UNE PAUSE POUR
SE RETROUVER**

Tél. : 01 49 62 57 27

• **USIPT**

Tél. : 06 13 25 71 51

Course à pieds

• **USMPT BASKET**

Tél. : 06 86 63 00 61 – Basket-Ball

• **USMPT TENNIS DE TABLE**

Tél. : 06 20 52 21 44

Tennis de table

ASSOCIATIONS CARITATIVES

• **ACT'PRO - JARIS**

Tél. : 01 56 86 56 81 – Insertion
professionnel jeunes handicapés

• **AOCPT**

Tél. : 01 45 76 21 43

Association œuvres Catholiques

• **ASSOCIATION PAR'ENFANT**

Tél. : 07 68 51 53 20 – Famille

• **ASSOCIATION PLESSÉENNE
DES VALEURS AFRICAINES**

Tél. : 06 64 24 95 43 – Humanitaire

• **COMMUNAUTÉ DE NAZARETH**

Tél. : 01 45 94 80 97

Association de partage

• **COMMUNAUTÉ EMMAÛS
DU PLESSIS-TRÉVISE**

Tél. : 01 45 76 10 79 – Aide sociale

• **CONFÉDÉRATION SYNDICALE
DES FAMILLES** – 42 allée des

Kiosques 94420 Le Plessis-Trévisé
Défense des consommateurs

• **CROIX-ROUGE FRANCAISE**

Tél. : 06 47 82 70 84 – Aide sociale

- **DELFINA**

Tél. : **06 09 30 73 40**

Humanitaire

- **EMMAÛS SYNERGIE**

Tél. : **01 57 10 96 75**

Soutien à la parentalité et
prévention spécialisée

- **ENTRAIDE SCOLAIRE
ET AMICALE**

Tél. : **06 62 02 53 82**

Soutien scolaire

- **L'ESCALE**

Tél. : **01 56 31 39 66** – Aide sociale

- **LIONS CLUB**

Tél. : **06 31 35 80 20** – Club service

- **PACIFIC** – Tél. : **01 48 81 02 98**

Loisirs pour jeunes handicapés

- **ROTARY-CLUBS DE FRANCE**

Tél. : **06 81 71 08 90** – Club service

- **SECOURS CATHOLIQUE**

Tél. : **06 64 64 56 25** – Aide sociale

- **UNICEF 94**

Tél. : **06 71 60 88 26**

Défense des enfants

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES

- **APHIVIL**

Tél. : **01 45 76 57 91**

Association philatéliste

- **APICR** – Tél. : **06 60 80 01 43**

Danses portugaises traditionnelles

- **AS SOPHROLOGIE**

Tél. : **06 52 00 23 74**

Ateliers de sophrologie de groupe

- **AU JARDIN DE PORCELAINES**

Tél. : **06 09 63 35 91**

Cours de peinture sur porcelaines

- **CLUB DE BRIDGE
DU PLESSIS-TRÉVISE**

Tél. : **01 64 25 34 58** – Jeux

- **CLUB ROBERT-SCHUMAN**

Tél. : **01 49 62 25 18**

Comité de Jumelage du Plessis-
Trévisé

- **ÉVASION**

Tél. : **01 45 76 19 35** – Loisirs

- **GROUPE FOLKLORIQUE**

PLESSÉEN – Tél. : **06 77 78 94 00**

Danses françaises traditionnelles

- **LA COMPAGNIE MANOSANE**

Tél. : **06 60 04 10 52**

Compagnie de Théâtre

- **LA COMPAGNIE ORPHÉALE**

Tél. : **06 83 84 10 57**

Comédie musicale

- **LETTRANCES**

Tél. : **06 64 00 34 16**

Ateliers d'écriture & Sophrologie

- **MAIN DANS LA MAIN**

Tél. : **06 59 88 34 21**

Culture africaine

- **SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DU PLESSIS-TRÉVISE**

Tél. : **01 45 76 52 07**

Culture historique de la Ville

- **SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE**

Tél. : **06 73 96 89 78** – Scoutisme

- **SCRABBLE CLUB PLESSÉEN**

Tél. : **01 60 05 07 32** – Jeux

- **UN TEMPS POUR VIVRE**

Tél. : **06 61 77 53 96** – Loisirs Seniors

ASSOCIATIONS ANCIENS COMBATTANTS

- **COMITÉ D'ENTENTE**

DES ANCIENS COMBATTANTS

Tél. : **06 61 64 79 12**

- **UNION NATIONALE
DES COMBATTANTS**

Tél. : **06 61 64 79 12**

ASSOCIATIONS PARENTS D'ÉLÈVES

- **AU CHŒUR DE L'ÉCOLE**

Tél. : **06 08 10 27 64**

- **FÉDÉRATION DES CONSEILS DE
PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE)**

Mail : fcpeleplessistrevise@gmail.com

- **PARENTS D'ÉLÈVES DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEEP)**

Tél. : **06 09 72 60 09**

ASSOCIATION ANIMATIONS FESTIVES

- **FESTI PLESSIS**

Tél. : **01 49 62 25 18**



6

SANTÉ

77 Liste
des pharmacies

77 Liste
des praticiens

SANTÉ

LISTE DES PRATICIENS

PHARMACIES
DE GARDE :<https://monpharmacien-idf.fr>

LISTE DES PHARMACIES

Mr LEK Phalla8 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 58 98**Mme DE OLIVEIRA Lætitia**Pharmacie Marbeau
40 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 45 76 10 77**Mme GIROIR Sandrine**Pharmacie du marché
3 allée des Ambalais
Tél. : 01 56 86 59 08**Mr GRANDCOURT Olivier**et **Mr CHAUPAL Monirith**
19 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 05 27**Mr GOLVAN Jean-Yves Pharmacie
de l'Espace Paul Valéry**72 avenue Ardouin
Tél. : 01 56 31 08 10**Mr TORTERAT Ludovic**19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 76 10 84LISTE DES PRATICIENS
MÉDECINS GÉNÉRALISTES**Dr ABOUFARAH Carole**20 avenue Maurice Berteaux
Tél. : 01 45 94 46 03**Dr HASSOUN Laurent**20 avenue Maurice Berteaux
Tél. : 01 45 94 46 03**Dr ALLIER Jean-Luc
(homéopathe-acupuncture)**1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr BEHTANI Djedjiga**1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr HAMOUDI Kamel**1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr MOTTEAU Sylvie**1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr SONTAG Christelle**1bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr KHOUDIR Hamid**7 quater avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 03 51**Dr REY MATTHIEU Héléne**17 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 76 11 20**Dr LARRUAT Jean-Claude**54 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 25 65 / 06 08 28 10 47**Dr HASSAN Ghatfan (allergologue)**4 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 76 07 95**Dr BELIN Sabine**19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 60 34 52 93**Dr HOLLEY Marie-Christine**6 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 00 60**Dr ROSNEL Patrick**13 avenue Georges Fourreau
Tél. : 01 56 31 00 78

SPÉCIALISTES - ANGIOLOGUE

Dr FILIOLE Monique19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 90 05 58

CARDIOLOGUES

Dr HANNOUN-SAADA Viviane5 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 94 50 32**Dr ZAGHDENE Oïfa**1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09

DENTISTES

Dr BONNAUD Patrick1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr DARMON OVADIA Axelle**1 bis avenue Ardouin*
Tél. : 01 45 76 44 09**Dr MILLOT Jean-Christophe**17 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 36 37**Dr SWIRNBURNE Romain**17 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 36 37**Dr FINANCE Agathe**38 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 14 79**Dr CANALES MARTINEZ Erick**22 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 70 40 20**Dr GUILIAN Thierry**22 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 45 76 40 20**Dr JEAN BAPTISTE Nadia**6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 01 45 76 74 14**Dr TRUONG Bich-Khué**6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 01 45 76 74 14**Dr LEVY Gérard**4 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 76 11 86**Dr SULMAN Perle**4 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 76 11 86**St CABINET DENTAIRE (SELARL)****Dr KORB Grégory, Dr SANH Thomas**
90 avenue de Combault
Tél. : 01 45 76 64 05

DERMATOLOGUE

Dr MAZZONI Philippe50 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 14 07

*1 Maison Médicale

** Centre paramédical Paul-Valéry

SANTÉ

LISTE DES PRATICIENS

GYNÉCOLOGUE

Dr MORTADA Jean
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

O.R.L

Dr DOMANGE Christelle
11 allée des Ambalais
Tél. : 01 49 62 59 73

PÉDIATRE

Dr WOLFER Marjorie
4 bât B avenue De Guilhem
Tél. : 01 45 90 25 18

RADIOLOGUES

Dr NACCACHE Laurent
CIMEP Plessis Tréville
3 bis avenue Ardouin
Tél. : 01 84 04 09 17

Dr KASSILA Ange, Dr BORREL Isabelle
3-5 allée des Ambalais
Tél. : 01 46 94 38 20

PARAMÉDICAUX -
ERGOTHÉRAPEUTE

DAGLAN Julie
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

INFIRMIERS (cabinet et domicile)

HAYE Charlotte
13 avenue Georges Fourreau
Tél. : 06 58 29 75 43

GALLOULA Victoria
13 avenue Georges Fourreau
Tél. : 06 89 56 39 59

SAMPAIO Fatima
19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 06 82 77 57 53

LEVEQUE Charline
19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 06 82 77 57 53

LAGARDE Sabine
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

BURRET-CHAMPAIN Nathalie
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

QUETTIER Christophe
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

RAPPENEAU Céline
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

BOUQUETY Elodie
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

BIQUE Stéphane
1 bis avenue Ardouin*1
Tél. : 01 45 76 44 09

CHASSAIN Julie
35A avenue Ardouin
Tél. : 01 45 90 37 16 / 06 29 93 47 86

CHABAUD Mathilde
35A avenue Ardouin
Tél. : 06 59 63 33 61

DO PINHAL Sylvia
35A avenue Ardouin
Tél. : 01 45 90 37 16

GEOFFROY Simon
35A avenue Ardouin
Tél. : 06 59 63 33 61

VELARD Carole
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 07 86 30 69 66

RODRIGUE Paul
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 07 86 30 69 66

ANTROPE Julie
4 allée des Ambalais
Tél. : 06 35 44 51 92

MULATIE GACHET Patricia
4 allée des Ambalais
Tél. : 06 10 09 23 72

KINÉSITHÉRAPEUTES

EYSSAUTIER Jacques et Nathalie
52 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 85 75

POUGET Pascale
17 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 76 61 46

GUERIN SELVE Claire
19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 94 15 61

RESULME Daniel
46 avenue Maurice Berteaux
Tél. : 06 52 21 16 18

BEY Iseleine
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

BONNIER Caroline
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

BREMONT Jeremy
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

DE BUSTOS Carole
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

LACENAIRE Anthony
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

LASSERRE Alexandre
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

LASSERRE Benoit
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

LE BAUT Clémence
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

QUERE Olivia
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

VEROT Yohan
55 avenue Jean Kiffer*2
Tél. : 01 45 94 34 72

ORTHOPHONISTES

GUDIN PERES Sylvie
9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

SANTÉ

LISTE DES PRATICIENS

LECOURT Eléonore

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

RABOT Julie

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

SCHEDEICH Véronique

15 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 08 60

CALLET Laurence

15 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 08 60

OSTÉOPATHES

RODRIGUEZ Quentin

17 avenue du Chemin Vert
Tél. : 06 22 65 07 30

THIBEAUDAU Lucie

10 avenue Thérèse
Tél. : 09 86 22 85 23

ALFONSO Serge

1 bis avenue Ardouin*¹
Tél. : 01 45 76 44 09 / 06 22 93 31 72

BERTRAND Sandra

3 allée des Ambalais
Tél. : 06 89 42 93 81

MATHONAT Marion

55 avenue Jean Kiffer*²
Tél. : 01 45 94 34 72

VENNETILI Ludovic

56 avenue Ardouin
Tél. : 07 82 51 08 41

PALARIC Solène

7 ter avenue Ardouin
Tél. : 07 81 85 16 74

TOULLEC Aurélie

6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 06 50 33 05 67

HORCHMAN Patrick

3 avenue Lucie
Tél. : 01 45 76 04 55

PÉDICURES-PODOLOGUES

BLETON Mathieu

55 avenue Jean Kiffer*²
Tél. : 01 45 94 34 73

MOINS Anne

55 avenue Jean Kiffer*²
Tél. : 01 45 94 34 73

MILLET Jules

11 allée des Ambalais
Tél. : 01 49 62 50 63

CANDOTTI Audrey

27 ter avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 06 96

BONEFANT Marie-Hélène

27 ter avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 06 96

BROUCHET David

7 ter avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 28 18

NEUROPSYCHOLOGUE

TABUTEAU Leslie

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14
Arrivée prévue en Mai 2021

PSYCHOLOGUES
PSYCHOTHERAPEUTES**BAUDIN Sandrine
(et Hypnothérapeute)**

1 bis avenue Ardouin*¹
Tél. : 01 45 76 44 09

SKA MESSAUDI Laurence

55 avenue Jean Kiffer*²
Tél. : 06 51 05 72 57

LEMERCIER Stéphane

19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 06 59 63 57 64

PIAIA Florence

54 avenue Ardouin
Tél. : 06 80 82 72 34

CODJIA Nadège

19 avenue Ardouin
Tél. : 06 59 64 78 52

PSYCHOMOTRICIENS

BUMBA Marine

55 avenue Jean Kiffer*²
Tél. : 01 45 94 34 72

MONTOSSE Garance

55 avenue Jean Kiffer*²
Tél. : 01 45 94 34 72

DE MATOS Céline

17 avenue du Chemin Vert
Tél. : 06 02 08 13 15

SAGE-FEMMES

MORISI Véronique

3 allée des Ambalais
Tél. : 06 13 49 17 43

RENARD VESTRIS Virginie

51 avenue du Général Leclerc
Tél. : 06 20 41 04 68

AUTRES

Dr GUEROUT Thierry**Coordinateur du réseau**

Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie
91 bis avenue de la Maréchale

Dr DELPECH, chef de service

Équipe du CMP
4 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 76 20 69

OPTICIENS

ART VISION

42 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 93 09 77

VIV EYE

9 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 90 64 45

*¹Maison Médicale*²Centre paramédical Paul-Valéry

LISTE DE PRATICIENS ET
D'ÉTABLISSEMENT DE SOINS PLESSÉENS :
www.annuaire.sante.ameli.fr



POMPES FUNEBRES CRJ CARDOSO
27 bis, avenue du Général de Gaulle
94420 LE PLESSIS-TRÉVILLE
01 45 93 08 84 • 01 45 93 12 79
leplessistrevis@pfc Cardoso.com



Contrats de protection obsèques

*Organisation des obsèques
et marbrerie funéraire*

Transports France / étranger

Vente d'articles funéraires





7

INFOS PRATIQUES

82 Marché

82 Nouveaux Plesséens

83 Permanences Roussillon

83 Tranquillité vacances

84 Cimetière

84 Stationnement

85 Alerte SMS

85 Effacement TAGS

INFORMATIONS PRATIQUES

LE MARCHÉ ET NOUVEAUX PLESSÉENS



• LE MARCHÉ

Tous les mercredis et samedis
matin sous la halle couverte et
sur l'esplanade du 7 juillet 1899.



L'ACCUEIL DES NOUVEAUX PLESSÉENS

Deux cérémonies d'accueil des « Nouveaux Plesséens »
sont organisées chaque année.

Pour y participer, inscrivez-vous sur le site de la ville :

www.leplessistrevise.fr>maville

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANQUILLITÉ VACANCES PERMANENCES ROUSSILLON



LES PERMANENCES À L'ESPACE GEORGES-ROUSSILLON

Des permanences se font à l'Espace Georges Roussillon
- 22 avenue du Général de Gaulle :

Notaire : Maître GUR vous reçoit le dernier vendredi du
mois de 15h à 17h sur rendez-vous.

Avocat-Conseil : Maître CADET vous reçoit chaque lundi
de 15h à 17h sur rendez-vous.

Conciliateur de justice : Chaque jeudi de 14h à 18h, une
conciliatrice de justice vous reçoit sur rendez-vous. La
conciliatrice vous propose de régler à l'amiable vos litiges
de façon simple, rapide et gratuite. Bénévole, elle est
nommée par le Premier Président de la Cour d'Appel de
Paris. Assermentée, elle présente toutes les garanties
d'impartialité et de discrétion. Elle n'est pas compétente
pour régler les litiges avec les administrations, relevant
de l'état civil ou des affaires familiales (divorce, pension
alimentaire...) ou encore des conflits concernant le droit
du travail et syndical.

Gestion de conflits dans le bâtiment : Le cabinet Trévisan
apporte une aide aux victimes de malfaçons ou d'abus
afin que vous ne soyez plus seul dans vos démarches.

**Pour tout renseignement ou rendez-vous,
contactez le 01 45 93 97 60.**

LE DISPOSITIF « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Pendant vos vacances, faites surveiller votre domicile par
la Police Municipale du Plessis-Trévisé.

Ce dispositif est entièrement gratuit et ouvert à tous.
Du 1^{er} janvier au 31 décembre, sur simple demande
auprès du poste de Police Municipale, des patrouilles de
surveillance autour des habitations et commerces seront
assurées pendant l'absence de leurs propriétaires.

Inscrivez-vous sur le site de la ville :

www.leplessistrevisé.fr/mesdemarches



INFORMATIONS PRATIQUES

CIMETIÈRE ET STATIONNEMENT

CIMETIÈRE

39 avenue Chéret, 94420 Le Plessis-Trévisé
Tél. : 01 45 90 68 47



LE STATIONNEMENT

Parc de stationnement de l'Hôtel de Ville (250 places) :
Horaires d'accès : du lundi au samedi de 8h à 20h.

Tarifs :

- 2 premières heures : **gratuit**
- Premier 1/4 d'heure au-delà des 2 premières heures : **0.80 euros**
- 1/4 d'heure supplémentaire jusqu'à 5 heures (2 premières heures comprises) : **0.30 euros**
- 1/4 d'heure supplémentaire au-delà des 5 heures : **0.20 euros**

Attention : ticket perdu = 10 euros

**2h
Gratuit**

STATIONNEMENT EN SURFACE :

Le stationnement payant de surface.

Durée limitée à 2h30 (20 minutes gratuites par journée en saisissant simplement l'immatriculation de votre véhicule sur l'horodateur). Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Gratuit le dimanche, les jours fériés ainsi qu'en août.

TARIFS

15 minutes : 0.30 euros
30 minutes : 0.50 euros
45 minutes : 0.70 euros
1h : 1 euro
1h15 : 1,50 euros
1h30 : 2 euros
1h45 : 2,50 euros
2h : 3 euros
2h15 : 15 euros
2h30 : 25 euros

Tout dépassement entraîne le paiement d'un FPS.

Le Forfait Post-Stationnement (FPS), qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'amende pénale est remplacée par le FPS et devient une redevance d'occupation du domaine public dont le montant est fixé par la commune. Votre FPS est payable directement sur l'horodateur, auprès de la Police Municipale ou

par Internet. Son montant s'élève à 25 euros, somme correspondant à une durée maximale de stationnement de 2h30. Si vous vous acquittez de votre FPS dans les 72 heures, ce dernier sera ramené à 17 euros.

Nota : lorsqu'aucune place n'est matérialisée et que rien n'est indiqué en matière d'interdiction, le stationnement est unilatéral par quinzaine sur l'ensemble du territoire plesséen.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 01 49 62 25 09.



INFORMATIONS PRATIQUES

ALERTE SMS, EFFACEMENT TAGS



1 LE DISPOSITIF « ALERTE SMS »

La ville du Plessis-Trévisé met à votre disposition un service gratuit d'alerte par SMS en cas de risque majeur.

Nous nous engageons à ce que votre numéro ne soit en aucune façon utilisé à d'autres fins que celui de vous avertir et ne sera nullement communiqué à des tiers. Inscrivez-vous sur le site de la ville : www.leplessisetrevisé.fr > pratique



EFFACEMENT DES TAGS

La ville du Plessis-Trévisé met à votre disposition un service gratuit d'effacement des tags.

Si votre domicile a été victime « d'artistes urbains », remplissez le formulaire de demande d'intervention gratuite sur le site de la ville : www.leplessisetrevisé.fr > mesdemarches

LE COMPTOIR DE MALOÉ

- ÉPICERIE FINE
- COSMÉTIQUES
- PRODUITS DE MAISON



Le Comptoir de Maloé sélectionne et vend des produits alimentaires en filière bio et raisonnée ainsi que des produits cosmétiques et ménagers naturels.

**5 avenue Thérèse
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE
07 50 01 31 41**





8

DÉMARCHES

88 Liste des démarches
administratives

DÉMARCHES

LISTE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ACHAT DE CONCESSION

Une concession funéraire est un emplacement du cimetière dont vous achetez l'usage (mais non le terrain). L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires, ainsi que la durée.

Informations complémentaires sur la réglementation :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31001

Renseignements en mairie du Plessis : 01 49 62 25 25

ATTESTATION D'ACCUEIL

Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document appelé attestation d'accueil est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite auprès de la Police municipale. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions. En cas de refus, des recours sont possibles.

Informations complémentaires sur la réglementation :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2191

Renseignements à la Police municipale : 01 49 62 25 55

Horaires d'accueil à la Police municipale pour les demandes :

- les mardis et jeudis de 9h à 11h30
- les mercredis et vendredis de 14h30 à 18h

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Retrouvez le formulaire CERFA en cliquant sur le lien

suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

CARTE AMÉTHYSTE

Le forfait Améthyste, c'est quoi ?

C'est un forfait qui permet de se déplacer dans les transports publics de Paris et de la Région Île-de-France (zone 1 à 5), pour lequel une participation financière est demandée, en fonction de la situation du demandeur.

Le forfait Améthyste se charge directement sur une carte Navigo mois / semaine.

Il est valable un an à partir de sa date d'émission et peut être renouvelé chaque année.

Service à contacter :

Conseil départemental du Val-de-Marne

Service des Aides à la mobilité

Immeuble Pyramide

80 avenue du Général-de-Gaulle

94000 Créteil

Métro Créteil - l'Échât

www.valdemarne.fr/a-votre-service/deplacement/transports/forfait-amethyste

Vous pouvez également faire la démarche avec l'aide du Centre Communal d'Action Social du Plessis-Tréville
Rdv : **01 49 62 25 25**

Pièces à fournir :

- Avis de non-imposition
- Une photo
- Un chèque de 16 euros

CARTE D'ÉLECTEUR ET INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur la liste électorale de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription ou l'année même de leur inscription, en cas d'élection. Certaines années, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte. La carte doit être présentée par vos soins au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

L'inscription sur la liste électorale se fait en mairie.

Pièces à fournir :

- Justificatif de nationalité, d'identité et de domicile
- Lettre d'hébergement pour les enfants résidant chez les parents



CARTE MOBILITÉ INCLUSION

La Carte Mobilité Inclusion remplace la carte d'invalidité civile. Il existe 3 CMI :

• CMI « Invalidité »

Cette carte permet notamment d'obtenir une priorité d'accès aux places :

- dans les transports en commun ;
- dans les espaces et salles d'attente ;
- dans les établissements et les manifestations accueillant du public.

• CMI « Priorité »

Cette carte permet d'obtenir une priorité d'accès aux places assises :

- dans les transports en commun ;
- dans les espaces et salles d'attente ;
- dans les établissements et les manifestations accueillant du public.

• CMI « Stationnement »

Cette carte permet d'utiliser gratuitement et sans limitation de durée, toutes les places de stationnement ouvertes au public. Elle concerne également la tierce personne qui vous accompagne dans le même véhicule. La durée de stationnement peut être limitée sur décision de la commune sans toutefois pouvoir être inférieure à 12 heures.

Service à contacter :

Centre Communal d'Action Sociale en mairie :
01 49 62 25 25

Pièces à fournir :

- Certification médical (formulaire à retirer en mairie)
- Deux photos

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2446

CARTE D'INVALIDITÉ DES PENSIONNÉS DE GUERRE

Pour détenir une carte d'invalidité des pensionnés de guerre, vous devez être titulaire :

- soit d'une pension d'invalidité à titre militaire ;
- soit d'une pension de victime civile de la guerre.

Service à contacter :

accueil de la mairie au **01 49 62 25 25**

Pièces à fournir :

- Titre de pension
- Une photo
- L'ancienne carte en cas de renouvellement
- Une pièce justificative de paiement du dernier arrérage

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1677

CARTE GRISE (Certificat d'immatriculation)

Tous les véhicules terrestres à moteur (voiture particulière, 2 roues et scooter, y compris de moins de 50 cm³, moto, quad, cyclomoteur, tricycle, quadricycle, camping-

DÉMARCHES

LISTE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

car, camionnette, tracteur et autre engin agricole), ainsi que les remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367

Service à contacter : Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne au **01 49 56 60 00**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Service à contacter :

La mairie du Plessis-Tréville – Service État civil.

Le dépôt et le retrait doivent impérativement être effectués par le demandeur.

Le dépôt d'une première demande ou d'un renouvellement de CNI se fait uniquement sur rendez-vous au **01 49 62 25 03** ou **01 49 62 25 05**. Le mineur devra être accompagné de son représentant légal. En cas de divorce, par le parent qui a autorité parentale et chez qui l'enfant est domicilié.

Réaliser une pré-demande en ligne : ants.gouv.fr

CERTIFICAT DE NON-GAGE

Le certificat de situation administrative (ou certificat de non-gage) est un document permettant de savoir si une particularité ou un événement empêche la vente du véhicule. Le transfert de la carte grise (désormais appelée certificat d'immatriculation) peut ainsi se faire et le véhicule pourra être immatriculé au nom du nouveau propriétaire. Le certificat de situation administrative n'est délivré que pour un véhicule à moteur immatriculé en France.

Service à contacter :

Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne : **01 49 56 60 00**

Plus de renseignements :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367

CERTIFICAT DE VACCINATION

Service à contacter :

Mairie du Plessis-Tréville - Service des affaires scolaires

Pièces à fournir : carnet de santé

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

En cas de succession inférieure à 5 000 €, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Cette attestation a vocation à remplacer le « certificat d'hérédité » délivré auparavant par les maires.

Service à contacter : Notaire du défunt

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12697

COPIE D'ACTE DE DÉCÈS

Une copie intégrale d'acte de décès peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès.

Service à contacter : la mairie du dernier domicile du défunt.

Pour les plessiens, si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne :

www.leplessistrevise.fr/mairie-en-ligne/demarches/demande-acte

COPIE D'ACTE DE MARIAGE

Un acte de mariage peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. Les démarches pour l'obtenir varient en fonction du lieu du mariage.

Pour les mariages célébrés au Plessis, si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne :

www.leplessistrevise.fr/mairie-en-ligne/demarches/demande-acte

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

Un acte de naissance peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait

avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. Les démarches se font auprès de la mairie du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte.

Pour les personnes nées au Plessis-Tréville, si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne :
www.leplessisreville.fr/mairie-en-ligne/demarches/demande-acte

COPIE D'ACTE POUR LES FRANÇAIS NÉS À L'ÉTRANGER ET LES NATURALISÉS

Un acte de naissance à l'étranger peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. Les démarches pour l'obtenir varient en fonction du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte.

Service à contacter : Ministère des Affaires Étrangères

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427

CERTIFICAT DE VIE COMMUNE OU DE CONCUBINAGE

Si vous vivez en union libre (avec une personne de sexe différent ou de même sexe), certains organismes peuvent vous attribuer certains avantages. Vous aurez alors besoin de prouver que vous vivez en couple et de fournir un certificat de vie commune (ou de concubinage).

ATTENTION : les mairies ne sont plus obligées de délivrer ce certificat.

Service à contacter : Mairie – Service État civil

Pièces à fournir :

- Pièces d'identité des concubins et des témoins
- Justificatif de domicile pour les concubins
- Présence indispensable des deux témoins majeurs

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1433

DÉCLARATION DE DÉCÈS

La déclaration de décès est une démarche obligatoire qui doit être faite à la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures (ouvrées) qui suivent sa constatation.

Service à contacter : mairie du lieu de décès

Pièces à fournir :

- Livret de famille

- Certificat médical de décès

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F909

DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par une personne ayant assisté à l'accouchement (en pratique, c'est souvent le père). En cas de naissance d'un enfant français à l'étranger, la déclaration de naissance doit être faite selon des formalités spécifiques. La déclaration permet d'établir l'acte de naissance.

Service à contacter : mairie du lieu d'accouchement
ATTENTION cette démarche est à effectuer dans les 5 jours suivant l'accouchement.

Pièces à fournir :

- Livret de famille pour y inscrire l'enfant (si vous êtes marié)
- Présence des 2 parents avec leur carte nationale d'identité

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F961

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) peut vous être réclamé lors de l'accomplissement de certaines démarches administratives, ou par un employeur. La loi ne fixe pas de durée de validité de l'extrait et en général l'organisme demandeur apprécie lui-même la validité. Il est possible de vérifier en ligne l'authenticité d'un extrait de casier judiciaire néant.

Service à contacter :

Personnes nées en métropole : casier judiciaire national à Nantes.

Personnes nées dans les DOM-TOM : M. le Procureur de la République du lieu de naissance ou Tribunal de Grande Instance.

Pièces à fournir :

- Photocopie de la carte d'identité

Effectuer cette démarche en ligne : casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil

INSCRIPTION SCOLAIRE

Service à contacter : Mairie du Plessis-Tréville
Service scolaire

Pièces à fournir :

- Carnet de santé (ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires)

DÉMARCHES

LISTE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois
- Décision de justice (si divorce ou séparation) - En l'absence de jugement, fournir une attestation signée de l'autre parent + photocopie de sa carte nationale d'identité
- 2 justificatifs de domicile sur le Plessis-Trévisé (quittance EDF, loyer ou facture France Télécom) de moins de 3 mois. Pour les personnes hébergées : justificatif de domicile de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant signée avec la signature légalisée + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Certificat de radiation délivré par l'école précédemment fréquentée (à demander au directeur de l'école)
- Pièce d'identité du parent inscrivant l'enfant
- Dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation d'une signature vous permet de faire authentifier votre propre signature sur des actes sous seing privé. Cette démarche est soumise à certaines conditions.

Service à contacter : Mairie du Plessis-Trévisé

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité (la signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal du lieu de domicile).

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1411

LIVRET DE FAMILLE

Mairie du domicile ou du lieu de mariage (ou de naissance du premier enfant pour les pères et mères célibataires).

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité

MARIAGE

Pour se marier en France, il faut respecter certaines conditions d'âge, de résidence, d'absence de lien de parenté. Un dossier contenant certains documents obligatoires doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie.

Service à contacter : la mairie du domicile ou de résidence de l'un des deux futurs époux

Pièces à fournir (liste non exhaustive) :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des futurs époux
- Attestation sur l'honneur à remplir lisiblement et sans rature et signée
- Certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage
- Acte de décès du précédent conjoint en cas de veuvage
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des enfants à légitimer qui sont nés avant le mariage, portant la mention de reconnaissance des deux parents (délivré depuis moins de 3 mois)
- Photocopie de la pièce d'identité pour les témoins avec l'adresse et la profession au dos de celle-ci
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie des pièces d'identité des futurs époux

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pièces à fournir :

Dépôt du dossier en mairie : (la présence des deux partenaires n'est pas obligatoire)

- Formulaire Cerfa de déclaration de PACS (accessible via le site service-public.fr)
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance
- Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires
- Pièces d'identité des deux partenaires (en cours de validité)
- Convention de PACS

Partenaires dont l'acte de naissance est détenu par un officier de l'état-civil français :

- Extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation datant de moins de 3 mois

Partenaires de nationalité étrangère nés à l'étranger :

- Acte de naissance de moins de 6 mois avec indication de la filiation, traduit par un traducteur assermenté (légalisé ou apostillé si nécessaire)

- Certificat de non-PACS de moins de 6 mois délivré par le service central d'état-civil du Ministère des Affaires Étrangères
- Attestation de non-inscription au répertoire civil de moins de 6 mois délivrée par le service central d'état-civil du Ministère des Affaires Étrangères si le partenaire réside en France depuis plus d'1 an
- Certificat de moins de 6 mois établi par le consulat ou l'ambassade précisant que le partenaire est célibataire, majeur au regard de sa loi nationale et juridiquement capable de conclure un contrat (qu'il n'est ni sous tutelle ni sous curatelle dans son pays)

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

PASSEPORT

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement..

Service à contacter : Mairie du Plessis-Tréville sur rendez-vous au **01 49 62 25 25**

Pièce à fournir :

Contactez le : **01 49 62 25 25**

Effectuer une pré-demande : ants.gouv.fr

PERMIS DE CHASSER

Le permis de chasser, obligatoire pour pratiquer la chasse, s'obtient à la suite d'un examen comprenant des questions théoriques et des exercices pratiques. Pour s'inscrire à cet examen, il faut remplir certaines conditions et s'acquitter de droits.

Service à contacter :

Fédération des chasseurs de Paris et HSV

Pièces à fournir : renseignements en Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne au **01 49 56 60 00**

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2088

PERMIS DE DÉTENTION DE « CHIENS DANGEREUX »

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories (chien de garde et de défense et chien d'attaque). Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien appartenant à ces 2 catégories. Avant toute future acquisition, vous devez suivre une formation. Une fois acquis, vous devez faire une demande de permis.

Service à contacter : Police municipale du Plessis-Tréville au **01 49 62 25 55**

Pièces à fournir :

- Certificat d'identification du chien
- Certificat de vaccination antirabique
- Certificat d'assurance responsabilité civile
- Certificat de stérilisation (uniquement pour les chiens de 1^{ère} catégorie)
- Attestation d'aptitude
- Évaluation comportementale de l'animal

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- Àuprès de la mairie de son domicile,
 - Àuprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.
- Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Service à contacter : Mairie du domicile (inscription le premier mois du trimestre civil suivant le 16^{ème} anniversaire)

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille des parents
- Carte nationale d'identité
- En cas de divorce des parents, fournir le jugement de divorce

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870



nolte®

KÜCHEN



EFR Cuisines - NOLTE

24, Route de Provins
94490 Ormesson sur Marne
09 84 04 47 06

GAZ TECHNIC



De Dietrich

Chaffoteaux

Ferrolli

Saunier Duval

CHAPPÉE

e.i.m.leblanc

CHAUDIÈRE À GAZ



- **Ramonage**
- **Dépannage**
- **Contrat d'entretien**
- **Remplacement de chaudière**



01.48.89.11.11

8, avenue du Bac - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire

Chez Laurent et Evelyne

Salle de réceptions

La Sologne

Grande capacité
Terrasse arborée
Espace DJ - Piste de danse
Salon détente - Espace enfants
Accès PMR



Service traiteur
à discrétion



Le lieu idéal pour vos prochains évènements PARTICULIERS & ENTREPRISES

06 83 42 16 78

vonnet.laurent@wanadoo.fr

77680 Roissy-en-Brie